

LES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LE MONT AFRIQUE :

les fouilles de l'enceinte antique du Camp de César à la fin du XIX^e s. et au début du XX^e s. à Flavignerot (Côte-d'Or)

Jean-Pierre DEVAUX *

Mots-clés *La Tène finale, gallo-romain, Camp de César, éperon barré, remparts, sanctuaire.*

Keywords *Late La Tène period, Gallo Roman, Caesar's Camp, barred spit, remparts, sanctuary.*

Schlagwörter *Spätlatène, gallo-römisch, „Camp de César“, geschützter Felsporn, Wall, Heiligtum.*

Résumé *Cet article présente et confronte des documents inédits, retrouvés entre autres dans les archives du Musée Archéologique de Dijon et au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne. Ils permettent de décrire les recherches réalisées sur l'éperon barré du « Camp de César », d'une surface de 8,6 ha, entre 1898 et 1934. Ces fouilles, bien localisées, permettent d'appréhender l'évolution et les différents modes d'occupation de cette fortification au cours de La Tène et jusqu'à la fin de l'Antiquité. Des doutes demeurent sur l'attribution chronologique d'un rempart interne barrant une plus petite surface à la pointe sud du plateau. L'occupation gauloise se concentre le long du rempart et sur les flancs est et ouest de l'éperon, où elle est remaniée par des aménagements antiques. L'abondance des monnaies recueillies permet d'avancer l'hypothèse d'un lieu de culte. L'inventaire détaillé du mobilier archéologique issu de ces fouilles ne permet pas d'exclure des activités artisanales et économiques, favorisées par la localisation géographique du Mont Afrique entre Arrière-Côte et plaine de la Saône, au débouché de la vallée de l'Ouche. Une garniture de ceinture, de type « Riemenzungen », caractéristique de l'Europe centrale, atteste des relations à longue distance.*

Abstract *This paper presents and analyses unpublished documents discovered in the archives of Dijon's Archaeological museum and Burgundy's Regional Archaeology Service. They describe the research carried out between 1898 and 1934 on a 8.6 hectare area of the Caesar's Camp fort. The easily localised excavations shed light on the evolution and the different settlement modes of this fortification during the La Tène period until the end of the Roman period. However doubts have been voiced about the dating of an internal earthwork that bars a small area on the southern point of the plateau. The Gallic settlement is located along the earthworks and on the eastern and western flanks of the rocky outcrop and was largely disturbed by the Roman buildings. The many coins found in this area indicate the religious nature of the site, but the archaeological finds also indicate workshops and other economic activities, that had without doubt developed due to the Mount Afrique's location between the Arrière-Côte and the Saône plain at the opening of the Ouche valley. A Riemenzungen belt ornament underlines the long distance links of the site with Central Europe.*

Zusammenfassung *Dieser Artikel präsentiert unveröffentlichte Dokumente aus den Archiven des Musée Archéologique in Dijon und des Service Régional Archéologique de Bourgogne und stellt sie einander gegenüber. Die Dokumente ermöglichen es, die zwischen 1898 und 1934 auf dem Felsporn des „Camp de César“ auf einer Fläche von 8,6 ha durchgeführten Grabungen aufzuarbeiten. Die gut lokalisierten Ausgrabungen lassen die Entwicklung und die unterschiedlichen Siedlungsweisen dieser Befestigungsanlage im Laufe von Latène und bis zur Spätantike erkennen. Zweifel bestehen bezüglich der chronologischen Zuweisung eines inneren Walls, der eine kleinere Fläche auf der Südspitze des Plateaus versperrt. Die*

* Archéologue amateur, 21 rue de la Combette, hameau de Domois, 21600 Fenay.

gallische Besiedlung konzentriert sich entlang des Walls und am Ost- und Westhang des Felsporns. In römischer Zeit wurde dieser Bereich umgestaltet. Die große Anzahl der gesammelten Münzen legt die Hypothese eines Heiligtums nahe. Das detaillierte Inventar des archäologischen Fundmobiliars aus diesen Grabungen schließt handwerkliche und wirtschaftliche Tätigkeiten nicht aus, die durch die geographische Lage des Mont Afrique zwischen dem Hinterland und der Saône-Ebene an der Einmündung des Ouche-Tals begünstigt waren. Ein Gürtelbeschlag des für Zentraleuropa charakteristischen Typs „Riemenzungen“ zeugt von Beziehungen mit fernen Regionen.

Cet article est le deuxième d'une série consacrée aux recherches archéologiques sur le Mont Afrique ; il contient le résultat de quatre fouilles : l'une exécutée à la fin du XIX^e s., les autres réalisées au début du XX^e s. (DEVAUX, 2007, p. 109-111). Il présente également les plans des relevés de trois fouilles ainsi que les clichés et les dessins du mobilier, issus des anciennes recherches réalisées entre 1920 et 1934, restés jusque-là inédits. Enfin, il confronte et met en perspective les résultats de ces recherches anciennes.

HISTORIQUE DES RECHERCHES

De fait, à la fin du XIX^e s. et au début du XX^e s., le Mont Afrique a fait l'objet de fouilles importantes dans sa partie extrême sud, au lieu dit « Camp de César », ainsi que sur ses pentes orientées à l'est et au nord. C'est une petite enceinte fortifiée d'une superficie de 8,6 ha et de forme triangulaire, défendue naturellement sur sa pointe sud et ses deux flancs, est et ouest, par des falaises et des pentes abruptes. Elle est barrée au nord par un rempart en pierres sèches long de 380 m, épais de 8 m à sa base, dont la hauteur moyenne varie de 3,60 m à 4,60 m.

À l'extérieur, le rempart est défendu par un système de trois fossés taillés dans le roc, en partie remplis d'éboulis, ce qui empêche d'apprécier leur profondeur primitive. Le premier fossé situé au pied de la fortification, d'une largeur moyenne de 4 à 5 m, est surmonté à l'avant d'une levée en pierre sèches conservée par endroit sur une hauteur de 0,50 m. Il est séparé des autres fossés, larges d'1,80 m, par un espace libre d'environ 20 m. Une entrée est visible au milieu de la fortification.

Les anciennes fouilles ont fourni un abondant matériel archéologique susceptible de dater la période d'occupation de l'enceinte de la fin du second Âge du Fer et de l'époque gallo-romaine.

Une lettre écrite le 10 mars 1769 par l'abbé Courtepée¹ évoque la présence de nombreux fours à chaux sur les communes de Corcelles-les-Monts et Flavignerot. Il mentionne l'emprunt des pierres sur le rempart du « Camp de César » afin d'alimenter les fours et la découverte d'un vieux « sabre » par un ouvrier en creusant le sol pour tirer de la pierre à chaux. Les vestiges de cette industrie, encore visibles, ont détruit des niveaux archéologiques (environ 3 ares) sur la zone nord-ouest de l'enceinte. Ces structures, que nous avons observées sur le terrain, sont quasiment toutes identiques. Elles affectent la forme d'une calotte sphérique d'une hauteur moyenne d'1,50 m à 2 m pour 20 à 25 m de circonférence. Une excavation conique traverse de haut en bas le monticule. Au sommet, l'ouverture mesure entre 8 m et 8,50 m de diamètre pour environ 1,50 m à 2 m à la base. Les parois et le fond contiennent des matériaux divers : des pierres et des fragments de chaux durcie. Dans un rayon d'environ 10 à 15 m, tout autour des fours à chaux, on remarque dans le sol les travaux d'extraction de la pierre sur une profondeur de 0,50 m à 1 m.

À la fin du XVIII^e s., l'activité de cette industrie cesse définitivement (renseignement oral communiqué par Georges Aubry). Lors de prospections pédestres, nous avons découvert dans une zone proche de Corcelles-les-Monts et Flavignerot, d'autres fours à chaux identiques, situés sur les communes limitrophes de Couchey et Marsannay-la-Côte.

PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE (fig. 1)

Situé à 10 km au sud de la ville de Dijon, le Mont Afrique est un plateau d'une superficie de 120 ha (altitude moyenne : 570 m à 611 m), limité naturellement sur ses versants par des falaises et de fortes pentes abruptes. C'est une butte témoin, caractéristique de la surface d'érosion Miocène (500 à 600 m), dans la région nord du plateau bourguignon où les

1. L'original de cette lettre dont nous ignorons la provenance (Archives Municipales de la ville de Dijon?) a été recopié par H. Aubry.

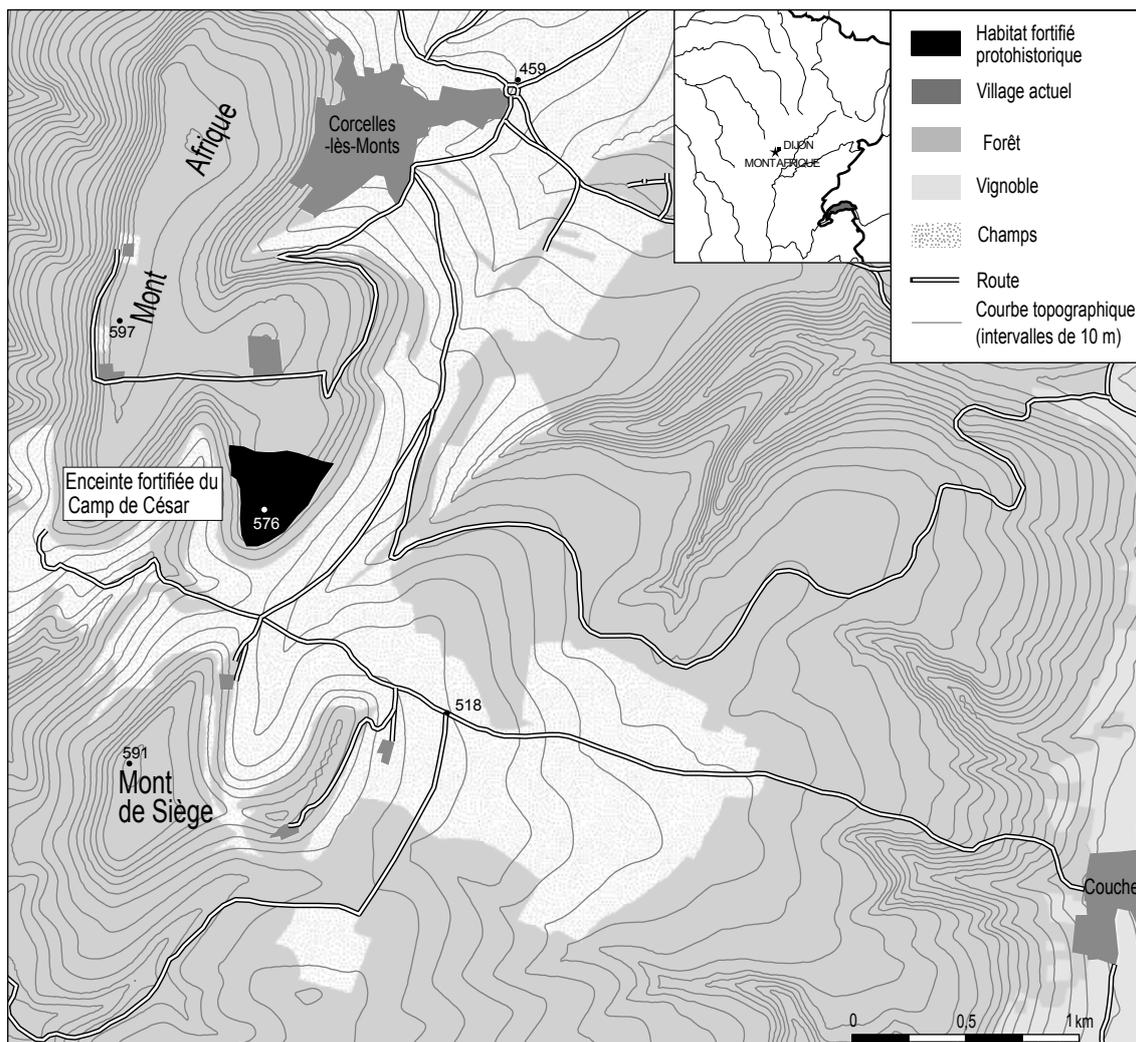


Fig. 1. Localisation du Camp de César.

unités géomorphologiques classiques, « Arrière-Côte » et « montagne », n'existent plus. Il est schématiquement constitué de trois niveaux :

- deux niveaux calcaires forment les falaises et les plateaux ;
- un niveau marneux raccorde la butte au plateau.

Des calcaires durs et compacts, proches du Comblanchien, forment la corniche nord-ouest du mont et l'essentiel du plateau dans sa partie la plus élevée. Cette formation repose sur les faciès calcaires de l'Oxfordien supérieur qui forment la base de la corniche nord-ouest du mont ainsi que la falaise et le plateau sud, constituant le substrat de l'éperon barré nommé « Camp de César ».

La butte témoin repose sur le plateau formé de marnes et calcaires à *pholadomya lineata* dont le toit constitue un replat assez constant sur lequel sont instal-

lés les villages de Corcelles-les-Monts (450-520 m) et Flavignerot (475-520 m).

Ce niveau marneux arrête ou, tout au moins, contrarie le cheminement des eaux vers le bas, formant un niveau aquifère qui se manifeste par des sources ou des suintements au pied de la corniche. Ce niveau aquifère a favorisé l'installation d'habitats néolithiques, protohistoriques et gallo-romains.

La formation superficielle du plateau, où la roche n'affleure qu'exceptionnellement, est à peu près partout recouverte de quelques décimètres de terre meuble, provenant de l'altération du calcaire au cours de l'ère tertiaire (climats chauds et humides) et quaternaire (climats périglaciaires).

Son versant sud-est domine la vallée de la Saône et sa face occidentale est orientée en direction du Bassin parisien. Le versant septentrional domine la vallée de l'Ouche et le plateau de Langres.

1. LES RECHERCHES DE LA FIN DU XIX^e S.

DÉCOUVERTES FORTUITES

Dans notre précédente notice, nous avons déjà signalé le mobilier archéologique mis au jour sur le site du « Camp de César » lors des travaux militaires (DEVAUX, 2007, p. 110). L'inventaire du mobilier récolté, décrit sommairement par Cl. Drioton (DRIOTON, 1895-1900 et 1905b, p. 52), comprend des éclats de silex atypiques, une rouelle en argent, des pointes de flèches mérovingiennes, des umbos de boucliers et des fers de chevaux. Des fibules et des agrafes en bronze ainsi que des fragments de vases en verre ont été également recueillis. La céramique est représentée par des fragments d'amphores, de la céramique gallo-romaine et mérovingienne. Le numéraire gaulois contient des potins dont le nombre n'est pas indiqué. Les monnaies romaines des I^{er}, II^e et III^e s. ap. J.-C. ne sont représentées que par 1 denier d'Auguste, 1 as de Nîmes, 1 sesterce de Marc-Aurèle et 2 bronzes : l'un de Septime Sévère, le second de Gordien. Plusieurs centaines de *nummi* de la dynastie constantinienne dominent le corpus ; ils sont aux effigies de Licinius, Constantin I^{er}, Constantin II et Constance.

LES FOUILLES DE M. JOURDAIN (fig. 2, n° 1)

Situation

Les fouilles de M. Jourdain, situées sur le rebord du flanc nord-est de l'enceinte, ont été réalisées au pied de la face extérieure d'un rempart moderne construit en argile. L'ouvrage encore visible de nos jours, érigé en 1879 par le Génie militaire, protégeait deux batteries d'artillerie de 120 mm, orientées à l'est en direction de la plaine dijonnaise. La fortification, conservée sur une longueur de 60 m est d'une hauteur de 3 à 6 m et d'une largeur de 8 à 10 m.

Commune : Flavignerot, cadastre 1964, section AB, parcelle 99.

En 1898, M. Jourdain, à l'époque l'un des gardiens des batteries de canons du Mont Afrique, a exécuté un sondage d'une superficie d'environ 10 m² sur le rebord du flanc nord-est de l'enceinte, devant l'ouvrage militaire. En passant au crible ses déblais, le fouilleur a récolté plusieurs centaines de monnaies gauloises et romaines (BERTRAND, 1912, p. 162). La publication d'Adrien Blanchet consacrée à ces fouilles

(BLANCHET, 1919a), malheureusement non illustrée, décrit le mobilier et les principales monnaies gauloises, classées d'après son *Traité des monnaies gauloises* (BLANCHET, 1905) ; cela nous a permis de les identifier correctement. Nous ne possédons aucune description précise des structures interprétées sans plus de précisions : « fonds de cabanes gauloises ».

Mobilier

- Deux clés gauloises et deux clés romaines en fer.
- Un couteau avec manche en bronze.
- Deux bagues en bronze ; l'une portait un chaton en cristal de roche.
- Une clochette, des grains de collier et un bracelet en bronze ciselé de section ronde, aux extrémités ornées de têtes de serpents.
- Des grains de collier en terre cuite et verre.
- Un fragment de linteau en pierre long de 17 cm, portant l'inscription VAVIT MAVRVSIIO.

Monnaies gauloises

Le classement du numéraire celtique est défini d'après la typologie établie par K. Gruel et A. Geiser (GRUEL, GEISER, 1995). Les 67 exemplaires recueillis sont majoritairement des potins et quinaires en argent originaires du Centre-Est de la Gaule :

- 17 potins à la grosse tête au bandeau lisse : 10 du type A9, 7 du type A11 ;
 - 16 potins à la grosse tête au bandeau décoré : 11 de la série QVINTVS SAM anépigraphé (LT 5393) du type B4 2, 3 à bandeau en épis (LT 5390) du type B4 1, 2 de la série DOCI anépigraphé (LT 5542) du type B5.
- Selon K. Gruel et A. Geiser, les potins du type A9, A10 et B4, probablement contemporains de la conquête romaine, sont bien représentés à Alésia et au Mont Beuvray (A9 et A10) tandis que les potins au bandeau décoré (B4) sont fréquents à Besançon, au Mont Beuvray et au Mont Afrique (GRUEL, GEISER 1995, p. 13, 15).
- 5 potins à la légende OYIN-DIA (LT 8319) dont 3 du type dégénéré ;
 - 18 potins lingons du type « aux trois poissons » (LT 8329) ;
 - 1 potin éduen (?) : animal informe à gauche, au-dessus un torque. R/profil humain (BLANCHET, 1905, p. 250, fig. 112) ;
 - 5 potins « à la tête diabolique » des Turons ;
 - 1 potin carnute anépigraphé de TASCETIOS ;

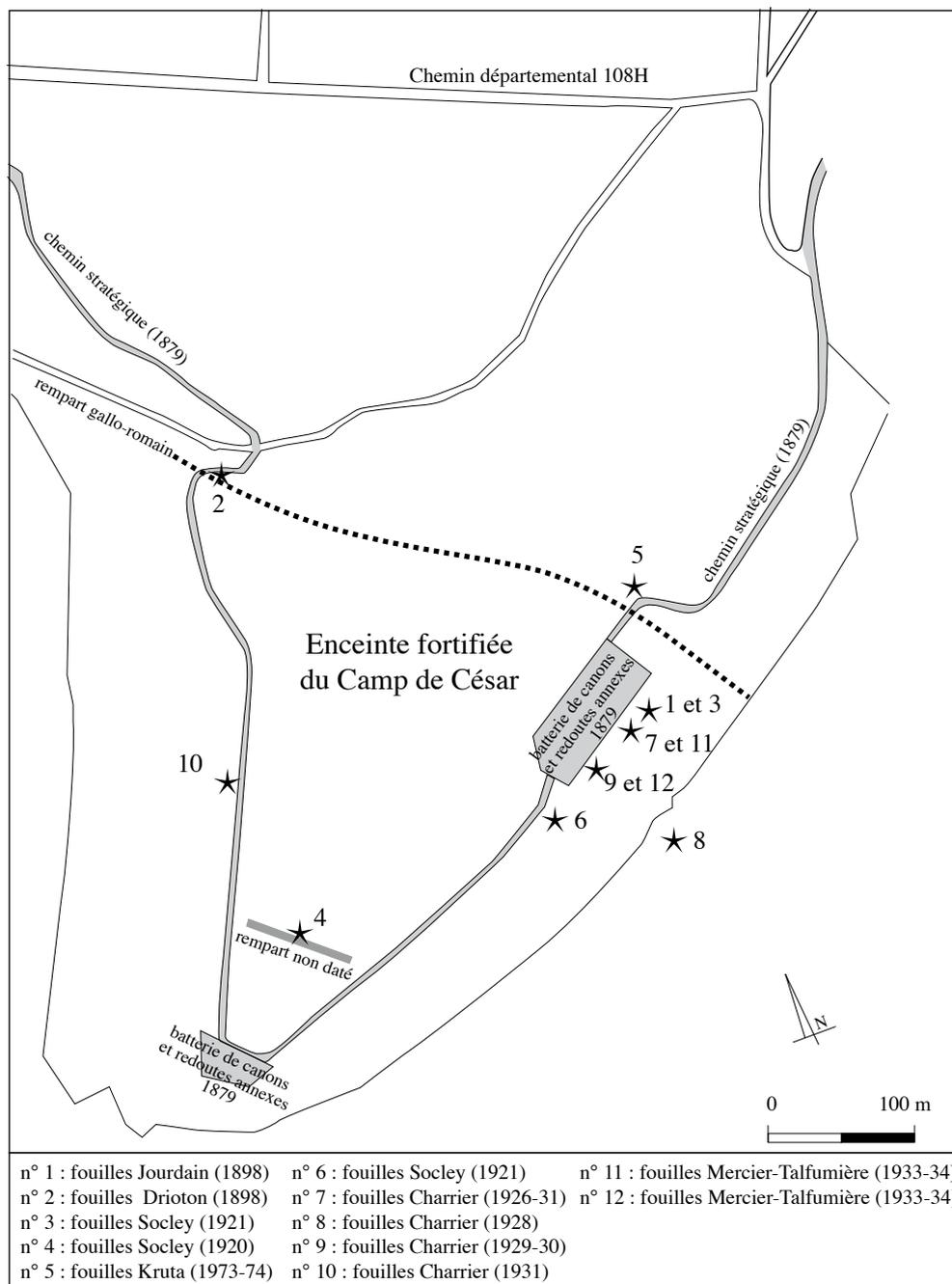


Fig. 2. Emplacement des différentes fouilles.

- le numéraire en argent comprend 2 quinaires du type KALETEDV (LT 8178) et 2 éduens (LT 5252).

Monnaies romaines

Le décompte sommaire des 248 monnaies recueillies comprend :

- 100 petits bronzes dont le très mauvais état de conservation a rendu impossible leur identification ;

- 58 exemplaires composés de moyens et petits bronzes du 1^{er} s. ap. J.-C. aux effigies d'Auguste, Claude et Néron, du 3^{ème} s. ap. J.-C., de Tétricus, Claude II, Dioclétien et Maximien Hercule ;

- 90 nummi du 4^{ème} s. ap. J.-C. dominant le corpus. Ils sont à l'effigie de Licinius, Crispus, Constantin le Grand, des cités de Rome (*Urbs-Roma*) et de Constantinople (*Constanti-nopolis*), Constantin II, Constant, Constance II, Magnence, Julien l'Apostat, Valens,

Valentinien, Théodose, Gratien, Maxime et Arcadius (début du v^e s. ap. J.-C.).

Lieu de dépôt du mobilier : inconnu.

LES FOUILLES DE CLÉMENT DRIOTON (fig. 2, n° 2)

Commune : Flavignerot, cadastre 1964, section AB, parcelle 90.

En 1898, Cl. Drioton, conservateur du Musée Archéologique de Dijon, entreprend l'étude de plusieurs remparts, situés sur quatre éperons barrés établis dans la région dijonnaise, dont celui du « Camp de César » (DRIOTON, 1905a, p. 5-6). Au centre de la fortification, à 1,40 m de profondeur, le fouilleur a mis au jour un noyau de chaux circulaire de 0,70 m de diamètre, tout autour duquel les pierres étaient rubéfiées sur une épaisseur de 2 m à 0,50 m. À sa base, gisaient des fragments de charbon de bois. Le reste du massif en pierre ne portait pas de trace de feu. Ces informations sont insuffisantes pour que nous en tirions des conclusions.

2. LES RECHERCHES AU DÉBUT DU XX^e S. (de 1920 à 1921)

LES FOUILLES D'ERNEST BERTRAND, RAOUL BOUILLEROT ET ÉMILE SOCLEY

Intrigués par la densité des récoltes monétaires et le mobilier mis au jour lors des travaux de 1879 et des fouilles de 1898, trois archéologues dijonnais décident de poursuivre les recherches sur le site, dans le même secteur que Jourdain.

Suite à une subvention ministérielle obtenue grâce à l'intervention d'Adrien Blanchet (membre de l'Institut et de la Commission des Travaux Historiques), trois fouilles sont exécutées sur le « Camp de César », réalisées par E. Bertrand, R. Bouillerot, le Général Duplessis et M. Jourdain (BERTRAND *et alii*, 1927, p. 70).

Cette subvention a permis aux fouilleurs d'ouvrir d'autres chantiers (fouilles de *tumuli*) situés au pied du Mont Afrique (DEVAUX, 2007, p. 112, 121-124).

Les fouilles du « Camp de César », dirigées par É. Socley², ont été programmées en onze séances du 27 mai 1920 au 17 avril 1921.

Les trois archéologues, E. Bertrand, R. Bouillerot et É. Socley, tous membres associés de la *Commission des Antiquités de la Côte-d'Or* avaient envisagé de publier une étude de synthèse sur l'ensemble du site. Malheureusement leur projet n'a jamais vu le jour ; toutefois R. Bouillerot, visionnaire et très scientifique à l'époque, a publié en 1922 dans le *Bulletin de l'Académie de Dijon* :

« ... Non seulement le Mont Afrique lui-même, mais tous ses abords révèlent des traces d'occupation primitive ; autrement dit, la superficie considérable qu'il est nécessaire d'étudier ne peut l'être efficacement que par une division du travail, en plusieurs secteurs dévolus à autant de groupes d'investigation. »

« Chacun de ces groupes devrait faire ce que nous-mêmes avons fait au préalable pour le versant est du massif, comprenant le camp de César et la partie située entre Corcelles-les-Monts et le chemin de Couchey à Flavignerot : reconnaître avec précision la topographie du terrain, les chemins, les sentiers, les sources, les grottes, les murées, les retranchements, les tumulus, les stations néolithiques, les villas gallo-romaines, les vestiges de l'occupation barbare. Il y aurait lieu de se renseigner sur les découvertes anciennes, de se faire signaler les points les plus intéressants et de contrôler l'exactitude des renseignements. »,

« C'est seulement après ce minutieux travail de défrichage archéologique, capable de durer un an ou deux, que des fouilles méthodiques pourraient être commencées. »,

« Le plateau nord n'a pas encore été exploré, pas plus que la pointe sud dominant Flavignerot... »,

« ... Il faudra, d'autre part, attendre une nouvelle exploitation forestière pour lever un plan exact des vestiges archéologiques semés à profusion à la surface du camp de César... »,

« ... On verrait alors à quel point le Mont Afrique est la clé de toute l'histoire primitive de la région de Dijon principalement, le premier mot de la naissance du second, comment l'un est dérivé de l'autre, comment ils sont liés à la fois par les besoins et la tradition... »,

« ... Il ne faudra pas s'attendre à remplir d'objets tout un musée, mais à étayer scientifiquement, avec des faits et des preuves, un chapitre inédit de notre histoire dijonnaise... » (BOUILLEROT, 1922).

2. Cet autodidacte discret, intelligent et d'esprit curieux, n'a suivi aucune étude secondaire et s'est formé seul aux fouilles archéologiques qu'il exécute d'une façon précise et très méthodique pour l'époque. Il apprend le dessin et reproduit avec une extrême habileté et dans

un souci constant d'exactitude, les structures explorées ainsi que le mobilier mis au jour dans ses fouilles. Il est l'un des premiers archéologues de la région à comprendre l'importance de la photographie pour l'archéologie. La qualité de ses clichés démontre son talent de photographe, égal à celui de beaucoup de professionnels.

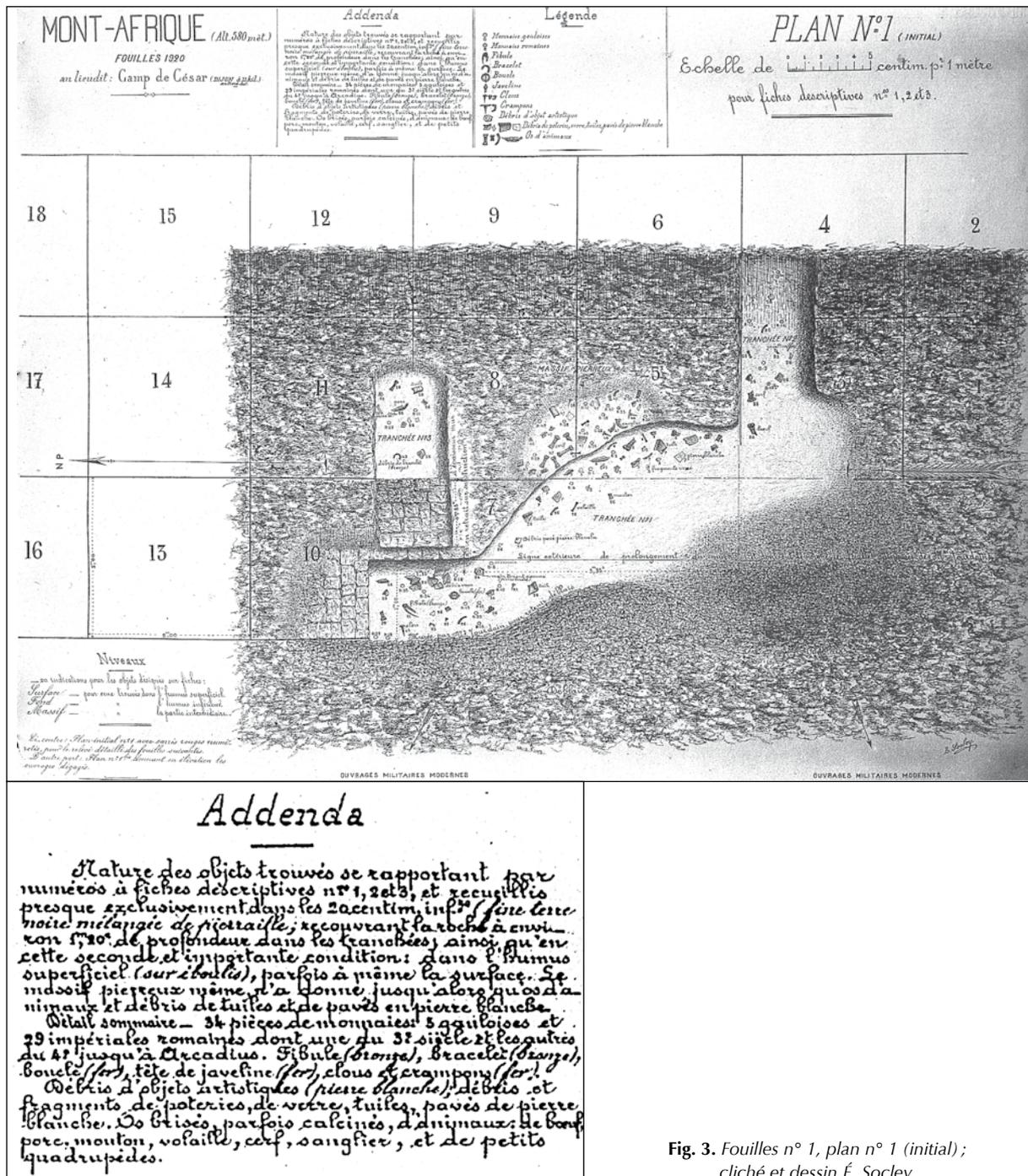


Fig. 3. Fouilles n° 1, plan n° 1 (initial); cliché et dessin É. Socley.

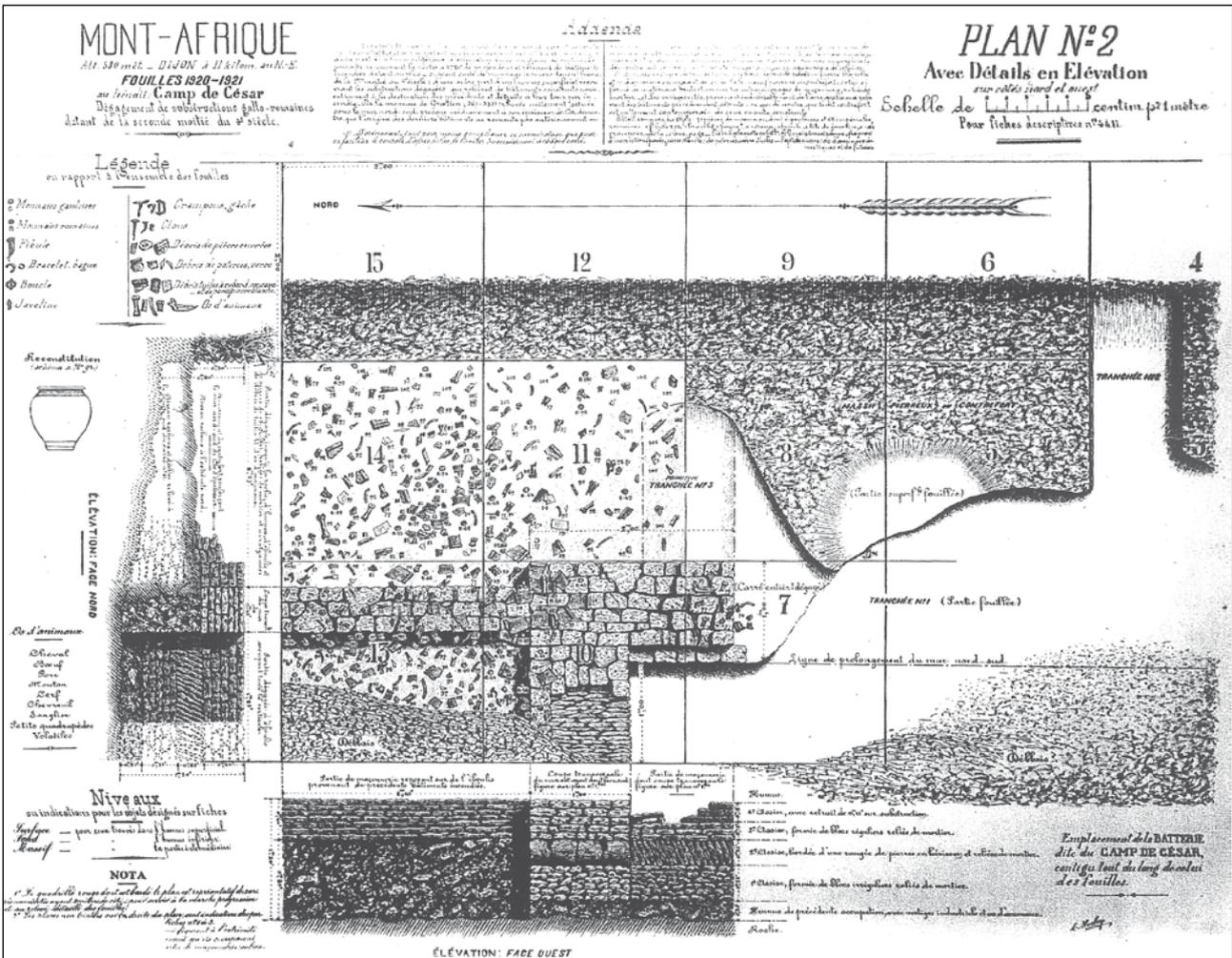
FOUILLES N° 1 (fig. 2, n° 3)

Commune : Flavignerot, cadastre 1964, section AB, parcelle 99.

En 1920, É. Socley et ses collègues décident d'entreprendre des recherches d'envergure à proximité des fouilles exécutées en 1898 par Jourdain, afin de mieux cerner l'étendue des vestiges archéologiques et en distinguer l'organisation. Un décapage sur la même

zone, d'une surface d'environ 40 m², a permis de mettre au jour une construction gallo-romaine dont les limites n'ont pas été atteintes. Trois plans inédits dressés par É. Socley³ montrent les différentes étapes des fouilles.

3. Les relevés soigneusement dessinés par É. Socley ne peuvent que nous laisser admiratifs. Un carroyage (exceptionnel pour l'époque) délimite chaque zone explorée. Les coupes stratigraphiques des murs



Addenda

Les objets trouvés (vestiges industriels et d'animaux), figurés et numérotés en plans n° 1 et 2 (et ce rapportant aux fiches descriptives n° 1 à 11), proviennent d'une part d'un humus inférieur d'occupation pl. une vingtaine de centim. d'épaisseur recouvrant la roche à 1 m 20 de profondeur et relevant de bâtiments incendiés datant au plus — suivant suite de monnaies trouvées dans cet humus — de la 1^{re} moitié du 4^{ème} siècle; et d'une autre part d'un humus superficiel recouvrant les constructions dégagées qui relèvent de bâtiments construits complètement à la destruction des précédents et détruits à leur tour par incendie. Or la monnaie de Gratien (367-383) trouvée nettement, située sous le mur nord-sud, presque médianement à son épaisseur de 100, démontre que l'origine des derniers bâtiments ne remonte pas antérieurement au

(1) Dorénavant, tant pour moins compliquer ce numérotage que pour en faciliter le contrôle, d'après fiches, le limiter successivement à chaque carte.

régne de cet empereur; d'autre part, une certaine quantité de pièces de monnaie d'Arcadius (393-408) — monnaie la plus récente de la phase monétaire marquant le gisement — trouvées exclusivement dans l'humus superficiel, démontre que ces bâtiments ont été occupés au moins jusqu'au règne de celui-ci. Enfin, des vestiges debris de tuiles à rebord, debris de pavés en pierre blanche et os d'animaux occupaient de-ci de-là le massif pierreux ou contrefort — celui-ci formé de matériaux bruts et, comme les autres ouvrages de maçonnerie, de liège de mortier — et, les vestiges cités, provenant indubitablement de laire des locaux relevant des bâtiments précédemment détruits — ce qui démontre que ledit contrefort est réellement contemporain de ceux ensuite construits.

Détail sommaire des objets: 71 pièces de monnaies, dont 6 gauloises et 65 impériales romaines. 1 fibule III, 4 bracelets, 1 bagne?, en bronze, 1 boucle, 1 tête de javeline, 1 fer crampon, gâche, clous, 21 fr. — Débris: plaquette pointée en fer, maille en plomb, fragment d'inscriptions, pavés, pierre blanche, de poteries, verre, tuiles — Débris de cuisine, os d'animaux domestiques et de futaies.

Fig. 4. Fouilles n° 1, plan n° 2; cliché et dessin É. Socley.

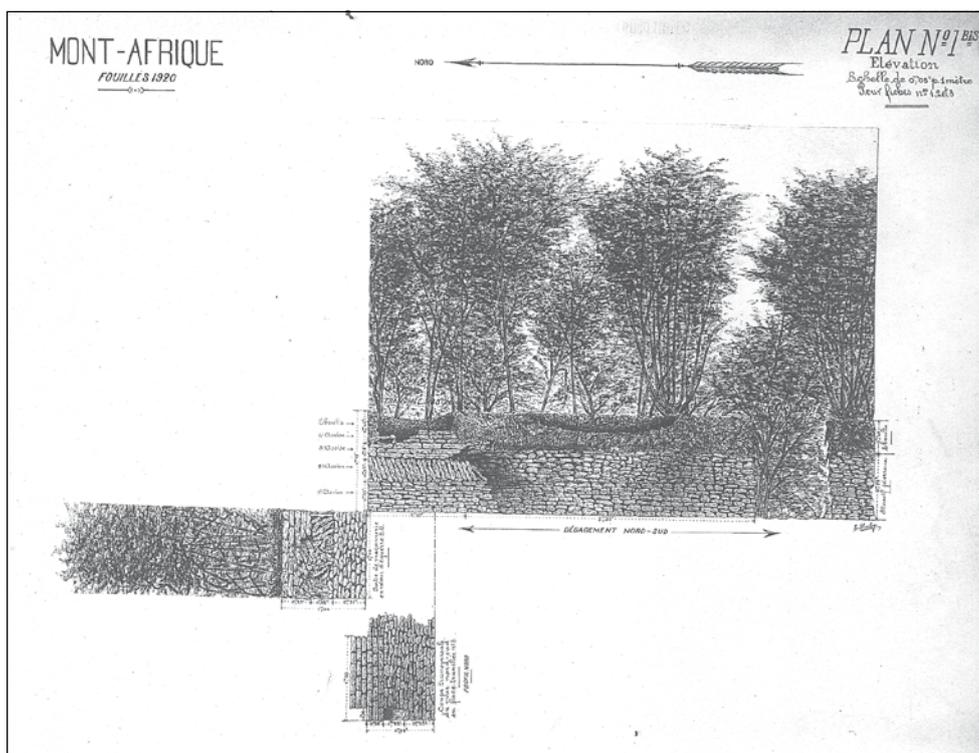


Fig. 5. Fouilles n° 1, plan n° 1 bis; cliché et dessin É. Socley.

Historique des fouilles

Les recherches ont débuté par l'ouverture de trois tranchées orientées est-ouest sur une longueur de 2 m, larges d'1 m et profondes d'1,80 m (fig. 3, plan n° 1 initial). L'absence de mobilier à l'ouest des tranchées 1 et 2 marque l'emplacement des anciennes fouilles de Jourdain. La fouille terminée, É. Socley décide d'explorer la zone nord (fig. 4, plan n° 2).

Trois murs sont mis au jour. Conservés sur une hauteur de 0,36 m, ils sont construits avec des pierres plates également liées au mortier. Deux, larges d'1 m

et conservés sur une hauteur d'1,20 m, forment un angle droit : l'un se dirige à l'ouest sous l'ouvrage militaire ; le deuxième, orienté au sud, a été dégagé sur une longueur de 5,60 m (fig. 5, plan n° 1 bis). Son relevé planimétrique est reproduit seulement sur une longueur d'1,50 m (fig. 4, plan n° 2).

Le troisième mur, de 0,45 m d'épaisseur et conservé sur une hauteur de 0,40 m, prolonge le mur de refend nord-sud sur une longueur de 2,30 m. Il est consolidé sur le côté est par un massif de pierres, épais d'1 m.

Les trois murs reposent sur deux assises en pierres calcaires liées avec du mortier (coupes stratigraphiques, fig. 5, plan n° 1 bis). À l'ouest, la première, haute de 35 cm, contient des blocs de pierres irréguliers. Au-dessus, la seconde est composée de dalles hautes de 26 cm posées sur chant, légèrement inclinées sur la gauche. Le côté sud du mur possède une seconde assise différente de la précédente, formée de blocs carrés d'une épaisseur de 20 cm.

D'après les observations d'É. Socley (voir *addenda*, fig. 4, plan n° 2), le bâtiment occupé sans interruption pendant le iv^e s. ap. J.-C. a été détruit par un incendie au début de la première moitié de ce siècle, puis reconstruit et à nouveau incendié à la fin du même siècle, époque de l'abandon du site.

sont très précises. Le matériel archéologique dessiné (en place ou plus tard, de mémoire, par Socley?) provient d'une terre noire de 0,20 m d'épaisseur recouvrant la roche naturelle. Un cahier de 28 pages de très grand format (40 cm) contient le dessin original de chaque plan ; onze fiches descriptives représentent chaque objet photographié et numéroté correspondant à ceux figurés en place sur les plans 1 et 2, ainsi que des notes complémentaires concernant les fouilles.

Ce manuscrit déposé au Musée Archéologique de Dijon a disparu ; toutefois en 1956, Paul Lebel, à l'époque conservateur du Musée, a remis le cahier à J.-B. Colbert de Beaulieu afin de publier les monnaies gauloises trouvées lors des fouilles, dans *OGAM*, 1956, t. IX.

Nous avons retrouvé au Musée Archéologique de Dijon seulement les clichés des trois plans et deux fiches descriptives reproduites à partir de plaques photographiques en verre, probablement réalisées par É. Socley. L'une présente le cliché de dix objets positionnés sur le plan 1 ; la seconde, les trente-cinq monnaies figurées sur les deux plans.

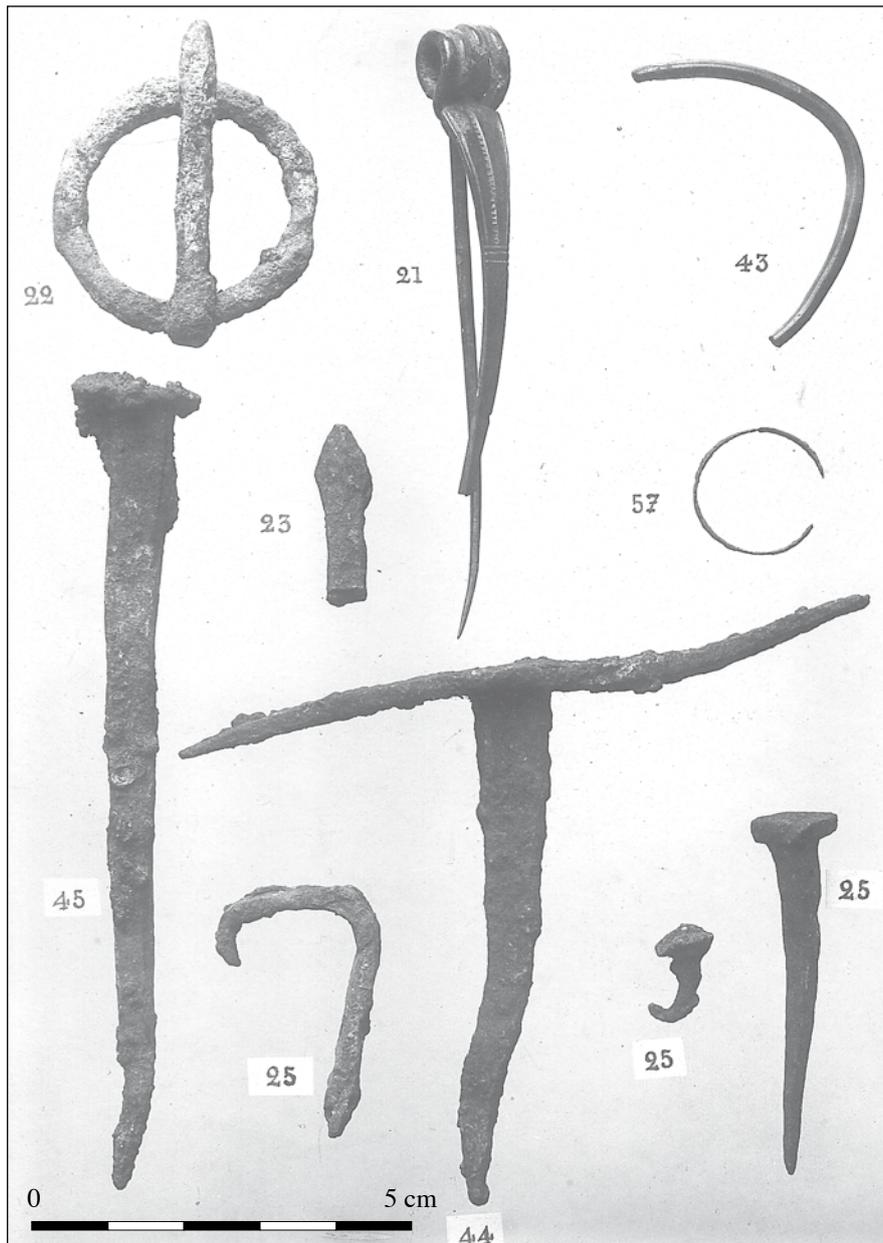


Fig. 6. Objets métalliques provenant de la fouille n° 1 ; cliché É. Socley.

Des monnaies de la dynastie constantinienne ont été retrouvées au fond du bâtiment dans une couche de terre noire de 20 cm d'épaisseur. Le niveau supérieur a livré des exemplaires de la dynastie théodosienne. Les plus récentes, à l'effigie d'Arcadius, ont été mises au jour quasiment en surface lors des premiers décapages.

Sur les plans 1 et 2, parmi les nombreuses monnaies romaines, figurent parfois des potins gaulois ainsi qu'une fibule en bronze de Nauheim (fig. 3, plan n° 1 *initial*, carré 10). Cette anomalie indique que les fouilleurs ont probablement interrompu leurs investigations sur un niveau gallo-romain et atteint par endroit un remplissage laténien sous-jacent.

Mobilier (fig. 6)

Les objets numérotés correspondent à ceux figurés en place sur les deux plans (fig. 3, plan n° 1 *initial*, et fig. 4, plan n° 2).

Mobilier en fer

22 - Boucle avec ardillon (Carré 7). Diam. ext. : 35 mm.

23 - Pointe de *pilum* (Tranchée 2). Ce type d'arme offensive, considérée comme typiquement romaine, possède une pointe de forme pyramidale. Long. : 24 mm.

25 - Crochet de suspension (Carré 7). Long. : 58 mm.

Clou de chaussure (?). Long. : 15 mm.

Clou de charpente. Long. : 50 mm.

44 - Fiche en forme de T (Carré 5). Élément de fixation de plinthe ou de charpente? Long. horizontale : 93 mm, long. verticale : 68 mm.

45 - Clou de charpente (non retrouvé sur le plan). Long. : 110 mm.

Inédit.

Mobilier en bronze

21 - Fibule de Nauheim du type 5a 31 (FEUGÈRE, 1985, p. 204, fig. 10) à quatre spires et corde interne. L'arc plat de forme triangulaire est décoré de traits gravés; le pied a disparu (Carré 7). Long. : 81 mm. Ce type de fibule, qui constitue par excellence le fossile directeur de La Tène finale (Tène D1), a circulé à la fin du II^e s. et durant la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.

43 - Fragment de bracelet lisse massif de section ronde (Tranchée 3). Long. : 64 mm. La Tène finale.

- Anneau fragmenté, bague (?), non retrouvé sur le plan.

Inédit.

Monnaies (fig. 7)

L'inventaire comptabilise 6 monnaies gauloises et 94 romaines. La plupart de ces dernières sont du IV^e s. ap. J.-C., sauf une du III^e s., de l'empereur Tétricus. Ensuite figurent 9 monnaies frappées au début du V^e s. ap. J.-C. à l'effigie d'Arcadius. La seconde fiche descriptive, de qualité médiocre, ne permet pas d'identifier précisément les monnaies romaines; certaines, d'après leur style, semblent correspondre aux empereurs de la dynastie constantinienne.

Parmi les monnaies gauloises figurées au bas de la planche, seulement 4 sont identifiables :

9 - Quinaire d'argent du type KALETEDV (LT 8178).

8 - Potin « à la grosse tête » au bandeau décoré (GRUEL, GEISER, 1995), type B2.

82 - Potin « à la grosse tête » au bandeau lisse, type A10 2.

28 - Potin lingon (?).

29 - Potin lingon aux « trois poissons » (LT 8329).

1 - Potin non identifiable.

Inédit.

Céramique

Parmi les nombreux fragments mis au jour, figure seulement un vase ovoïde reconstitué par É. Socley

(fig. 4, plan n° 2). Il appartient probablement au groupe de tessons reproduits (en bas à droite) sur le carré 14.

Les fouilleurs ont décrit brièvement la céramique : « ... La poterie, fragmentée, y est très abondante, débris de grands et de petits vases fins ou grossiers... » (BERTRAND *et alii*, 1927, p. 70).

Mobilier en pierre

La dimension des objets n'est pas indiquée.

- Sur les deux plans de la fouille, figurent de nombreuses petites dalles en forme de losange, qualifiées de « pavés » par É. Socley, éléments de sol ou de couverture (?).

Inédit.

- Fragment de statue : main droite tenant une pomme brisée au-dessus du poignet (fig. 3, plan n° 1 *initial*, carré 7, n° 24 et dans la légende : débris d'objet antique).

Inédit.

Déchets alimentaires

L'alimentation carnée, d'après les restes osseux, est composée de mammifères domestiques et sauvages. Les fouilleurs communiquent plusieurs observations (rares à l'époque) concernant la faune : « ... On y trouve quantité de déchets de cuisine et d'os d'animaux, souvent calcinés : cerf et sanglier en abondance, bœuf, porc, mouton, volaille, etc. Les ossements restés en place d'un cerf presque entier (fig. 3, plan n° 1 *initial*, carré 8) et d'un sanglier (fig. 3, plan n° 1 *initial*, carré 5)... » (BERTRAND *et alii*, 1927, p. 71).

Lieu de dépôt du mobilier : inconnu.

En 1986, au cours d'une prospection pédestre sur le site, ont été recueillis un ex-voto en bronze et une monnaie gauloise en argent dans les déblais d'un animal fouisseur.

Ex-voto anatomique (fig. 8, n° 1)

Plaquette en bronze représentant des yeux traités au poinçon⁴; l'ex-voto, probablement planté sur un support en bois, porte la trace du passage du clou dans le trou de fixation, légèrement replié à l'extérieur.

Inédit.

Lieu de dépôt : collection particulière.

4. Dans le contexte régional, les ex-voto à figurations d'yeux, la plupart recueillis dans des niveaux du Haut-Empire, sont attestés dans des sanctuaires gallo-romains de tradition celtique en Côte-d'Or comme par exemple à Alésia, à Nuits-Saint-Georges, aux Sources de la Seine et récemment à Mirebeau-sur-Bèze.

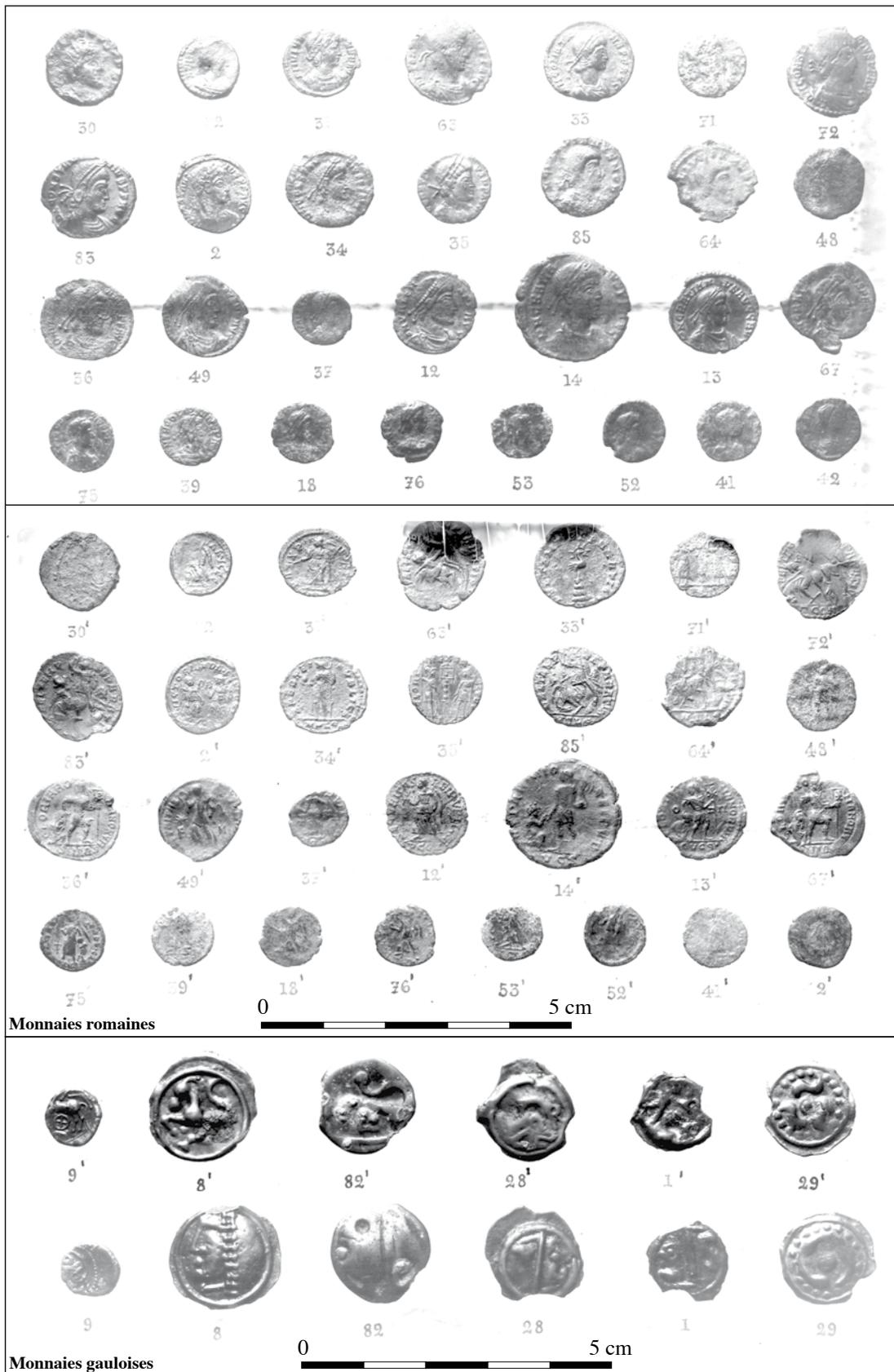


Fig. 7. Monnaies provenant de la fouille n° 1 ; cliché É. Socley.

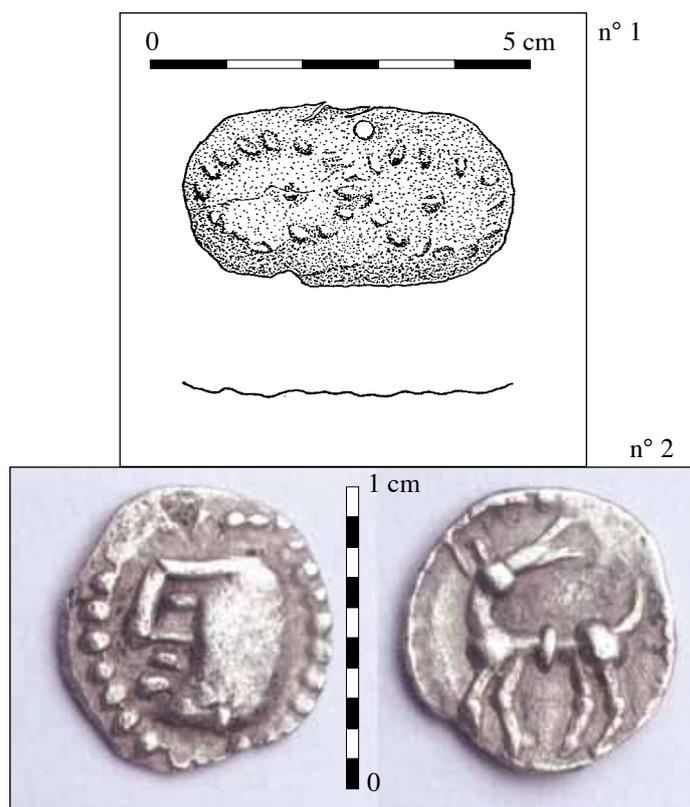


Fig. 8. Mobilier trouvé en 1986 dans les anciennes fouilles ;
dessin J. R. Bourgeois ; cliché F. Perrodin.

Un autre exemplaire fragmenté recueilli par les fouilleurs est décrit brièvement par É. Socley à la fin de l'*addenda* (fig. 4, plan n° 2) : « ...débris : plaquette pointillée, bronze... ».

Monnaie gauloise (fig. 8, n° 2)

Argent : diam. : 7 mm, poids : 0,21 g.

Dr. Tête à gauche, aux traits grossiers, entourée de grènetis.

R. Cerf stylisé à gauche. La tête de l'animal bramant est relevée, la bouche ouverte et les andouillers sont figurés par des lignes.

Le cerf est rarement représenté dans l'iconographie laténienne, surtout dans le domaine des images monétaires ; toutefois il figure sur un potin éduen (LT 5267) et un bronze frappé à la légende TOGIRIX (LT 5594). Cette petite monnaie, métrologiquement proche des subdivisions de l'obole massaliote, semble correspondre à une héli-obole de poids affaibli.

Inédit.

Lieu de dépôt : collection particulière.

FOUILLES N° 2 (fig. 2, n° 4)

Commune : Flavignerot, cadastre : 1964, section AB, parcelle 95.

La même année, É. Socley et son équipe ont ouvert un second chantier situé au rétrécissement de la pointe sud de l'enceinte. Il s'agit d'un petit rempart orienté est-ouest, établi sur une longueur de 130 m et d'une épaisseur de 23 m ; sa hauteur maximale est de 1,35 m. L'absence de mobilier archéologique a rendu impossible sa datation.

Historique des fouilles

Une tranchée d'une longueur de 19,75 m et d'une largeur de 0,80 m a été ouverte au centre de la fortification⁵. Très méthodique, É. Socley a relevé avec une extrême précision la coupe stratigraphique du rempart (fig. 9, plan n° 1).⁶

5. L'ancienne fouille est encore visible de nos jours.

6. Par chance, nous avons retrouvé ce cliché inédit aujourd'hui conservé chez M. Bonnot que nous remercions ici.

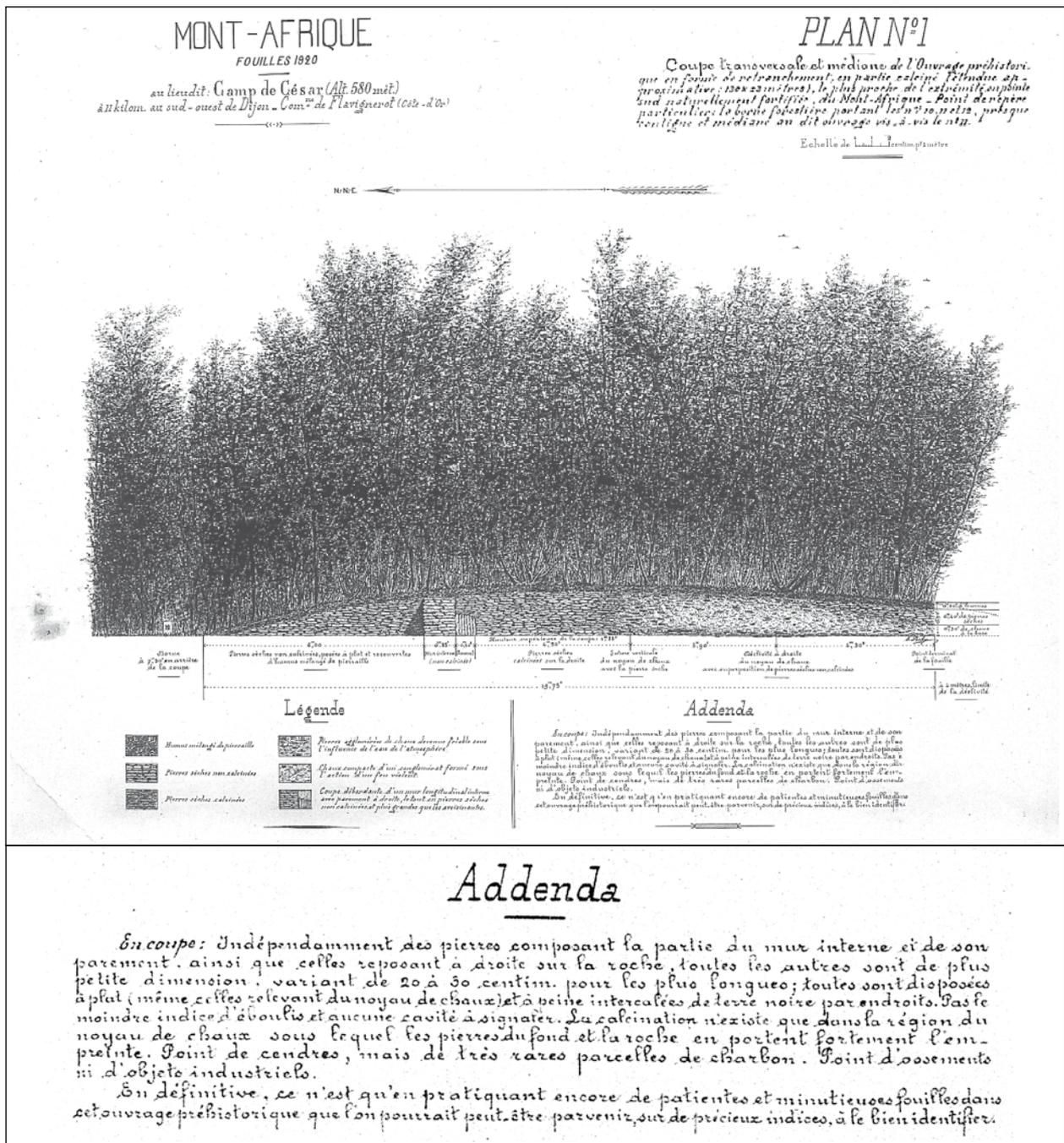


Fig. 9. Fouilles n° 2, plan n° 1; cliché et dessin É. Socley.

Au nord, la face interne de l'ouvrage défensif, soigneusement parementée de pierres plates et conservée sur une longueur de 10,20 m, correspond à un mur d'une largeur de 0,85 m et d'une hauteur d'1 m. Il est consolidé sur une épaisseur de 0,50 m par un contrefort formé de grandes dalles disposées verticalement. Son architecture externe, différente de la précédente, présente au centre un noyau de chaux visible sur une longueur de 8,20 m et d'une hauteur

variable de 0,30 m à 1 m. É. Socley signale à la fin de son *addenda*: «...La calcination n'existe que dans la région du noyau de chaux sous lequel les pierres du fond de la roche en portent fortement l'empreinte. Point de cendres, mais de très rares parcelles de charbons...». La roche sous-jacente, profondément rubéfiée, indique que la calcination a probablement eu lieu *in situ* par un feu intense (parcelles de charbons), entretenu sous les roches calcaires à transformer en

chaux compacte. Ceci a pu être réalisé dans des fours rudimentaires du type longue flamme, qui n'ont servi qu'une fois. Cette structure dite à « noyau de chaux » présente de nombreux points communs avec celle de la « Cité d'Afrique » fouillée de 1981 à 1988 à Messein (Moselle) (LAGADEC *et alii*, 1993 ; PLOQUIN *et alii*, 1993).

Le rempart principal situé au nord de l'enceinte, étudié par Venceslas Kruta, n'a livré aucune trace de noyau calciné. En revanche, la même structure fouillée en 1898 (voir plus haut les fouilles Drioton) contenait un noyau de chaux. Il s'agit probablement d'un four à chaux établi au cœur du rempart, en relation avec cette industrie installée au XVIII^e s. sur cette zone (voir ci-dessus l'historique des recherches).

En 1973 et 1974, V. Kruta a effectué une coupe transversale d'une longueur de 16 m à l'intérieur du système défensif, à l'extrémité est du site (fig. 2, n° 5). Elle a permis de distinguer six niveaux superposés de constructions, reconstructions et réparations, dont les deux derniers sont d'époque gallo-romaine. À l'intérieur de l'enceinte, au pied du rempart, le fouilleur a remarqué l'existence de deux couches archéologiques séparées par un éboulis de destruction. La couche inférieure a livré des fragments de céramiques, quelques-uns datés de la fin de La Tène. La couche supérieure est attribuée à l'époque gallo-romaine. D'après le fouilleur, l'aspect primitif de la fortification est datable de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. En 1974, V. Kruta a réalisé cinq sondages à l'intérieur de l'enceinte, établis le long du rempart (n°s de parcelles 62, 91, 98 et 99). Les fouilles ont livré une rouelle, une fibule de Nauheim, des potins et des *nummi* du Bas-Empire (KRUTA, 1973, 1974).

FOUILLES N° 3 (fig. 2, n° 6)

Commune : Flavignerot, cadastre : 1964, section AB, parcelle 96.

En 1921, plusieurs sondages dont le nombre n'est pas indiqué ont été réalisés dans une faille naturelle de la roche en place surplombant le bord est de l'enceinte. D'après les fouilleurs, il s'agit d'une poterne taillée dans le roc donnant accès au camp. Cette interprétation semble fantaisiste ; en effet nous n'avons remarqué aucune trace d'impact d'outils contre les parois de la roche. La fouille négative n'a livré aucune structure ni mobilier (BERTRAND *et alii*, p. 68).

3. LES RECHERCHES DE 1926 À 1932

LES FOUILLES DE RAYMOND CHARRIER

Préoccupé par l'abondance des monnaies et du mobilier archéologique mis au jour lors des fouilles antérieures, R. Charrier, archéologue amateur, décide de poursuivre les recherches. Il a exécuté trois fouilles quasiment sur la même zone que celle auparavant explorée par les précédents chercheurs et à l'ouest du « Camp de César ».

Historique des fouilles

De 1926 à 1932, R. Charrier a entrepris plusieurs sondages inédits réalisés à l'aplomb et sur les pentes des flancs est et ouest de l'enceinte. Le compte rendu de ses travaux n'a fait l'objet d'aucune publication (DEVAUX, 2007, p. 110). Très actif et passionné, il a partagé ses journées entre son métier (employé des chemins de fer) et les recherches archéologiques. De 1936 à 1943, il a participé à toutes les excursions et fouilles de la *Brigade Archéologique Bourguignonne*, fondée en 1937 (voir plus bas à propos de J.-B. Mercier). R. Charrier a comptabilisé 106 journées de fouilles sur le site, exécutées le samedi et le dimanche. Très méthodique et excellent dessinateur, il a dessiné au crayon de papier sur une vingtaine de feuilles de divers formats, qu'il utilisait comme papier brouillon, le mobilier récolté lors de chaque journée de fouille. Après son décès en 1986, sa collection et ses dessins ont été confiés, selon ses volontés, à M. Jean-Paul Thevenot, à l'époque directeur des Antiquités Préhistoriques de Bourgogne, qui les a ensuite remis au Musée Archéologique de Dijon. Nous n'avons pas retrouvé ces documents illustrés au Musée où ils ont semble-t-il, été égarés ou mélangés à d'autres lots. En revanche, nous les avons photocopiés en 1986, lors de l'inventaire de la collection. Malheureusement, la qualité médiocre de ces photocopies a rendu impossible leur publication exhaustive. Cependant, nous avons fait le choix de présenter ici les principaux types monétaires gaulois, d'après les croquis du fouilleur, ainsi que d'autres dessins⁷ inédits, consignés sur six planches, qui représentent plusieurs monnaies gauloises et une partie du reste du mobilier, reproduits proprement à l'échelle et en couleur.

7. Ces nouveaux documents, illustrés par R. Charrier, ont été remis en 2004 par J.-P. Thevenot au S.R.A., qui nous les a aimablement communiqués.

La conduite des fouilles de R. Charrier, limitées à de profonds sondages⁸ ponctuels, établis sur une surface d'environ deux à trois mètres carrés, n'avait pas pour objectif de mettre en évidence des structures d'habitats, mais d'accumuler du matériel pour dater le site. Les beaux objets sont conservés, mais rarement la céramique, dont les formes représentées ne sont pas illustrées avec suffisamment de précision pour donner lieu à un commentaire. L'absence d'observations stratigraphiques par le fouilleur est d'autant plus regrettable que ses recherches ont fourni le plus grand nombre d'objets datés de la fin du deuxième Âge du Fer, notamment des fibules et des potins. Ces découvertes indiquent que des vestiges d'habitats laténiens ont probablement été mis en évidence. Nous nous contenterons, lorsque cela est possible, de faire une description typo-chronologique du mobilier et l'inventaire des monnaies gauloises et romaines. R. Charrier ne donne pas la liste détaillée des monnaies romaines issues de chaque ensemble fouillé. Le décompte des 493 monnaies recueillies au cours de ces sept années de fouilles comprend :

- 3 monnaies des I^{er} et II^e s. ap. J.-C., aux effigies d'Auguste, Antonin le Pieux et Marc-Aurèle ;
- 10 monnaies du III^e s. ap. J.-C., 1 de Posthume, 4 de Claude II, 4 de Tétricus et 1 de Dioclétien ;
- 288 *nummi* du IV^e s. ap. J.-C. dominant le corpus. Leur répartition est la suivante : 1 d'Hélène, 44 de Constantin le Grand, 1 de la cité de Rome (*Urbs-Roma*), 10 de la cité de Constantinople (*Constantinopolis*), 2 de Licinius, 9 de Crispus, 15 de Constantin II, 47 de Constant, 50 de Constance, 2 de Magnence, 2 de Julien l'Apostat, 31 de Valentinien, 1 de Procope I (usurpateur en Orient), 28 de Valens, 24 de Gratien, 12 de Théodose et 9 de Magnus Maximus ;
- 44 monnaies du V^e s. ap. J.-C. : 40 Arcadius et 4 Honorius ;
- 148 *nummi* en très mauvais état de conservation n'ont pu donner lieu à une identification.

R. Charrier a identifié les différentes marques des ateliers monétaires, attribuées à Aquilée, Arles, Constantinople (première, deuxième et troisième officine), Londres, Lyon (première et deuxième officine), Rome, Siscia et Trèves (première et deuxième officine).

8. Georges Aubry, qui a assisté aux fouilles de R. Charrier, a comptabilisé environ vingt sondages, dont certains sont encore visibles de nos jours.

LES FOUILLES À L'EST DU « CAMP DE CÉSAR » (fig. 2, n° 7)

Commune : Flavignerot, cadastre 1964, section AB, parcelle 96.

Historique des fouilles

De 1926 à 1931, le fouilleur a exécuté six sondages, situés à l'est, devant le bâtiment gallo-romain exploré en 1920 par É. Socley et son équipe. R. Charrier et plus tard les autres archéologues qui ont fouillé au même endroit (voir *infra* les recherches de 1933 à 1934), ont remarqué une forte concentration de monnaies romaines des IV^e et V^e s. ap. J.-C. sur cette zone, désignée par les fouilleurs : « partie romaine ». En revanche, le secteur situé au sud et séparé d'environ 40 m du précédent, interprété « partie gauloise », a fourni sensiblement la même quantité de monnaies romaines, mais avec une plus forte densité de potins et du mobilier daté de La Tène finale. Les traces des anciennes fouilles sur les deux secteurs sont encore visibles de nos jours.

Mobilier

Mobilier en fer (fig. 10)

- Deux pointes de flèches à douilles pourvues d'un crochet (n^{os} 1, 2). Long. 73 et 78 mm. Ces projectiles offensifs sont comparables à d'autres exemplaires mis au jour lors des fouilles de Napoléon III sur plusieurs sites du siège d'Alésia, ainsi que sur les *oppida* de Manching et Staré-Hradisko (SIEVERS, 1994, p. 284, fig. 8, n^{os} 10, 11) ;
- couteau à lame courte et large, prolongée par une soie de section plate (n° 3). Long. totale : 115 mm ;
- fragment de lame d'épée (n° 4). Long. : 160 mm ;
- lame de forces (n° 5), brisée au niveau du manche. Long. : 260 mm ;
- trois bagues du type Guiraud 2 c (n^{os} 6, 7, 8), formées d'un anneau de section plate, s'élargissant vers les épaules. Elles présentent sur le sommet un chaton ovale qui devait contenir une intaille aujourd'hui disparue. La morphologie de ces bagues est attestée dans toute la Gaule aux I^{er} s. et II^e s. ap. J.-C. (GUIRAUD, 1988, p. 79). Diam. int. : 19 mm ;
- poignée de couteau ou de poignard (?), d'époque indéterminée (n° 9). Elle présente aux deux extrémités une série de deux moulures et sur le sommet un anneau de suspension. L'espace vide de chaque coté de la poignée devait être occupé par une matière périss-

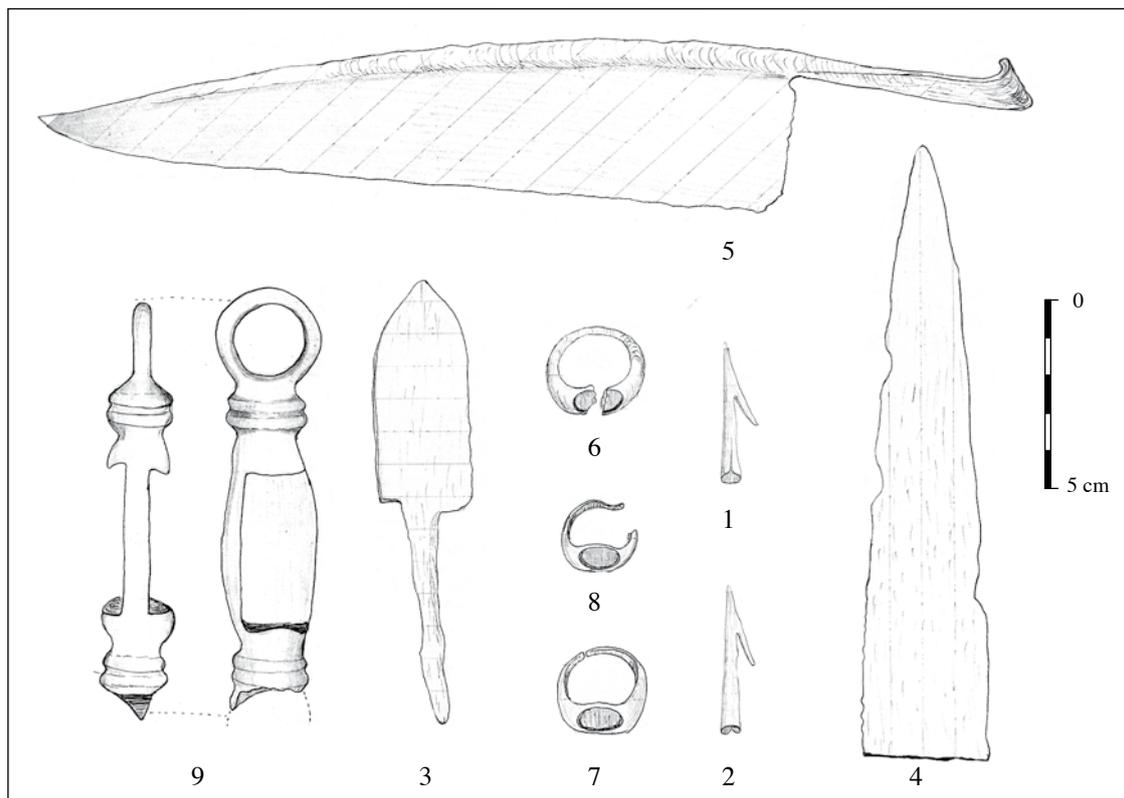


Fig. 10. Mobilier en fer provenant des fouilles de R. Charrier à l'est du site « partie romaine » ; dessins R. Charrier.

sable, probablement du bois, aujourd'hui disparue. Long. : 105 mm.

Mobilier en bronze (fig. 11)

- Plaque de forme circulaire estampée en mauvais état, en raison de la faible épaisseur du métal ; elle présente sur le pourtour un décor formé d'une double rangée de grènetis (n° 1) (BLANCHET, 1932, p. 93-94). Diam. : 55 mm. Épais. : 0,5 mm.

Le motif central représente deux personnages assis dans des fauteuils en osier (?), séparés par une petite table où repose un objet énigmatique, miroir ou psyché (?). Le personnage situé à gauche, vêtu d'une *chlamyde*, porte un casque à cimier. Les bras sont nus, celui de droite, tendu, reposant sur le rebord de la table, tandis que le gauche est relevé. Sous le fauteuil, on aperçoit un objet ovale dont la fonction est difficile à déterminer, bouclier (?). Le personnage de droite, habillé comme le précédent et qui semble représenter Mercure, porte sur la tête le *pétase* ailé et tient dans la main droite le *caducée*, le bras droit plié en avant à la main entrouverte. Dans le registre supérieur, figurent deux croissants disposés face à face et au centre d'un ruban dont les extrémités retombent de part et d'autre. Au-dessous, deux étoil-

les ou des astres (?) figurent au-dessus de la tête de chaque personnage ; l'une, située à droite et pointée au centre, porte six branches, l'autre cinq. Dans le registre inférieur, au-dessous du trait qui figure le sol, on aperçoit deux oiseaux (colombes ?) qui tiennent chacun dans leur bec les extrémités d'un ruban. Selon A. Blanchet, le personnage de gauche, associé à la déesse de Rome, semble remettre à Mercure, personnifiant la Gaule, l'objet posé sur la table qui, d'après lui, représente une petite borne milliaire, semblable à celle de la ville romaine de Tongres (Belgique). L'auteur émet une seconde hypothèse : « ...il serait facile de reconnaître que la pierre quadrangulaire n'est pas placée sur une table, mais représentée à l'intersection de deux routes, dont une serait marquée par les deux traits parallèles au-dessous de la pierre et dont l'autre est également indiquée au moyen de deux lignes parallèles et horizontales, dissimulées en partie sur les personnages, mais absolument certaines cependant... ». Cet élément décoratif dont le style iconographique s'apparente aux images monétaires du Bas-Empire, était probablement fixé sur un vêtement. En effet, on remarque des traces de fibres, sans doute les restes de tissus, visibles entre le bras droit et le torse de Mercure.

- Épingle gallo-romaine à tête cubique, ornée de cercles pointés sur les quatre faces (n° 2). Long. : 67 mm.

Mobilier divers (fig. 11)

- Fragment de tuile romaine portant l'estampille de la VIII^{ème} Légion Auguste (n° 3).

- Fragment d'ex-voto (?) en calcaire oolithique, portant l'inscription : AVETA PATER X ou Y et VS *Votum Solvit* (?) (GUYOT, 1946-1949, p. 726-728), (n° 4). Dim. : 300 x 300 mm.

Monnaies gauloises

29 potins proviennent des fouilles, principalement des types aux « trois poissons » (LT 8329) et à la « grosse tête » des types A8 et 9 (GRUEL, GEISER, 1995). Parmi ce lot de monnaies figure 1 potin éduen (LT 5253).

Monnaies romaines

Le décompte comprend 140 *nummi* du IV^e s. ap. J.-C., en majorité de la dynastie constantinienne, certains datés du début du V^e s. ap. J.-C.

Lieu de dépôt du mobilier : les objets n^{os} 1, 2, 3 et 4 de la figure 11 n'ont pas été retrouvés en 1986 lors de l'inventaire de la collection Charrier. En revanche, le reste du mobilier est déposé au Musée Archéologique de Dijon.

LES FOUILLES DE L'ABRI SOUS ROCHE
(fig. 2, n° 8)

Commune : Flavignerot, cadastre 1964, section AB, parcelle 99.

Historique des fouilles

En 1928, R. Charrier a exécuté un autre sondage, établi juste au-dessous du rebord du plateau, à environ trente mètres à l'est des précédentes recherches. Les traces des anciennes fouilles sont encore visibles de nos jours (fig. 12).

Mobilier

Mobilier en fer (fig. 13)

- Petite serpe à lame courbe, prolongée par une large soie de section plate (n° 1). Haut. : 90 mm.

- Fragment de tige à section plate et torsadée dont l'extrémité recourbée forme un anneau, élément de crémaillère (?) (n° 2). Long. : 120 mm.

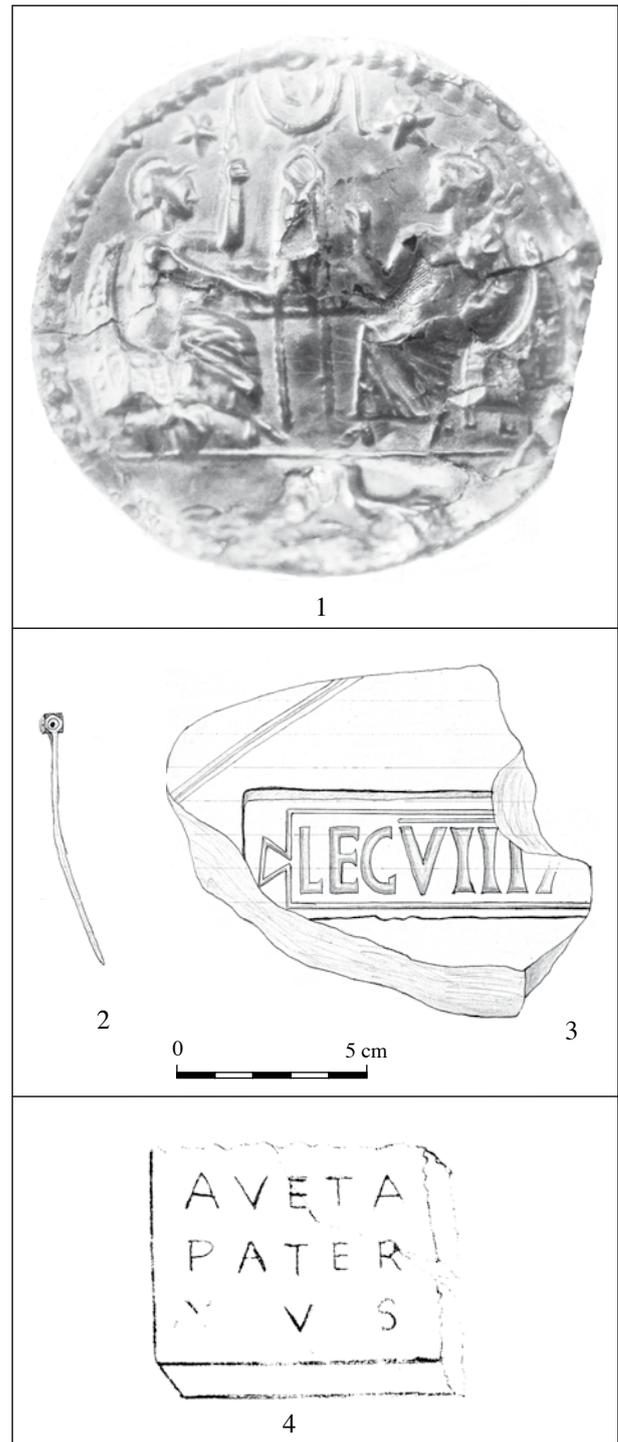
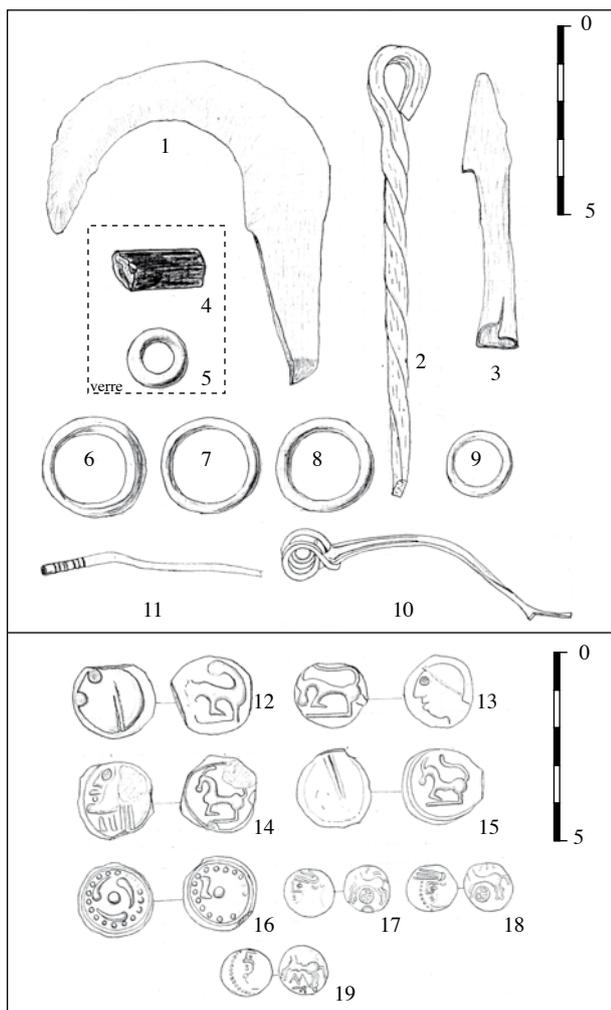


Fig. 11. Mobilier divers provenant des fouilles de R. Charrier à l'est du site « partie romaine » ; cliché A. Blanchet, dessins R. Charrier.

- Pointe de flèche à douille (n° 3) identique aux exemplaires présentés plus haut (fig. 10, n^{os} 1, 2). Elle comporte encore sur le côté gauche la base d'un crochet. Long. : 73 mm.



Fig. 12. Vue d'ensemble de l'état actuel des fouilles de l'abri sous roche. Les débris sont visibles à droite de la mire; cliché C. Saillard.



◀ **Fig. 13.** Mobilier provenant des fouilles de R. Charrier à l'abri sous roche; dessins R. Charrier.

Mobilier en verre (fig. 13)

- Fragment de bracelet lisse à section en D, de couleur violet (n° 4). Ce type de bracelet est caractéristique de La Tène D1 (GEBHARD, 1989, p. 101, fig. 1, n° 5). Long. : 25 mm.

- Perle lisse (n° 5) de couleur bleue du type Haevernick 22 (HAEVERNICK, 1960). La Tène finale. Diam. ext. : 15 mm.

Mobilier en bronze (fig. 13)

- Quatre anneaux, l'un à jonc mouluré (n° 6) et trois à jonc lisse (nos 7, 8, 9). Éléments de ceintures (?). Diam. ext. : 25 et 12 mm.

- Une fibule de Nauheim (n° 10), incomplète, du type Feugère 5a 12. Long. : 80 mm.

- Une épingle tordue (n° 11) de section ronde, dont la pointe a disparu. Elle présente sur le sommet un décor formé d'une série de six cannelures lisses. Long. : 56 mm.

Monnaies gauloises (fig. 13)

- 4 potins à la grosse tête (GRUEL, GEISER, 1995): type A9,2 (n° 12); type A11,1 (n° 13); type A8,1 (n° 14); type A 10 (?) (n° 15).

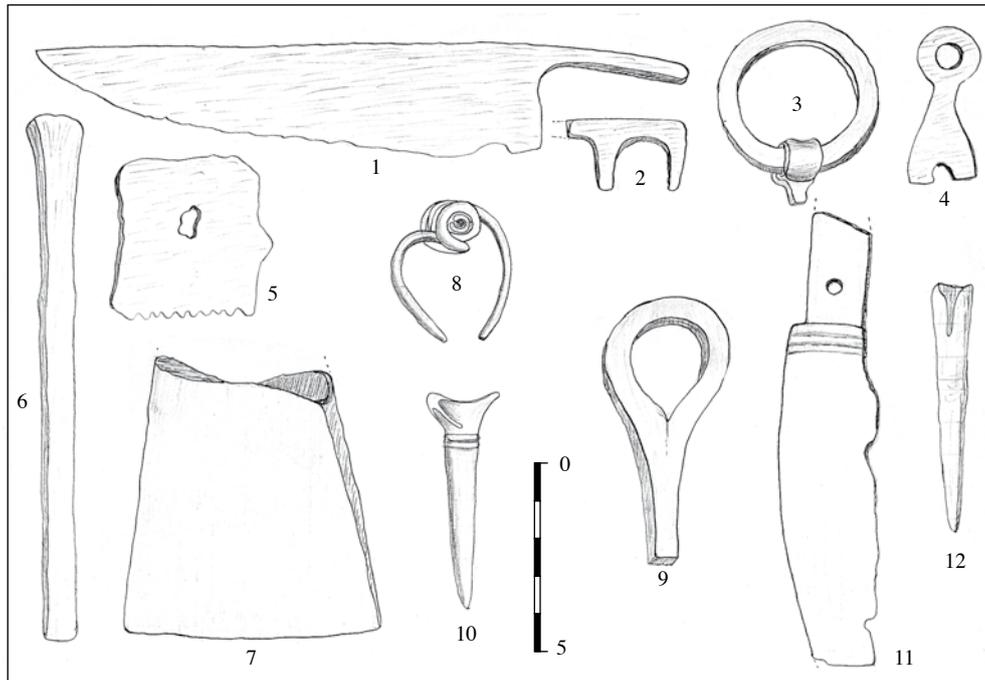


Fig. 14. Mobilier provenant des fouilles de R. Charrier au sud-est du site « partie gauloise » ; dessins R. Charrier.

- 1 potin lingon (n° 16) du type « au trois poissons » (LT 8329).
- 2 quinaires en argent (nos 17-18) du type KALE-TEDV (LT 8178).
- 1 quinaire lingon (?) (n° 19) (LT 8291).

Monnaies romaines

Les fouilles ont livré 6 *nummi* datés des IV^e et V^e s. ap. J.-C., aux effigies de Constantin I, Constant, Constance, Théodose, Honorius et Arcadius.

Lieu de dépôt du mobilier : Musée Archéologique de Dijon.

LES FOUILLES AU SUD-EST DU « CAMP DE CÉSAR » (fig. 2, n° 9)

Commune : Flavignerot, cadastre 1964, section AB, parcelle 99.

Historique des fouilles

De 1929 à 1930, R. Charrier a entrepris six sondages sur la zone appelée « partie gauloise ».

Mobilier

Mobilier en fer (fig. 14)

- Couteau prolongé par une soie de section plate

(n° 1). Long. totale : 172 mm.

- Paneton à deux dents provenant d'une clé lacienne (n° 2). Long. : 30 mm.

- Attache de récipient de type seau ou chaudron (n° 3). Diam. ext. : 40 mm. La Tène finale (?).

- Élément incomplet à fonction indéterminée, penture (?) (n° 4). Long. : 40 mm.

- Fragment de lame de scie (n° 5). Elle porte au centre un trou de fixation. Long. : 40 mm.

- Ciseau ou burin (n° 6). Il possède une lame longue et épaisse, outil de tailleur de pierre (?). Long. : 135 mm.

- Fer de hache (n° 7). Haut. : 67 mm.

- Fibule filiforme fragmentée (n° 8) à corde interne de schéma La Tène D1. Long. conservée : 47 mm.

- Attache à œil de section plate (n° 9). La morphologie et les dimensions de cet élément incomplet l'apparentent aux deux exemplaires provenant du tumulus de Celles (Cantal). À l'origine, la tige était sans doute terminée par un rivet sur une contreplaque (GUILLAUMET, 1983, p. 203, fig. 12, nos 31-32). Haut. : 70 mm.

- Élément d'usage indéterminé (n° 10) formé d'une tige pointue dont le sommet évasé présente à la base deux moulures. Long. : 55 mm.

- Couteau incomplet (n° 11) formé d'une lame brisée au niveau de la pointe. Le manche orné de trois moulures sur le sommet est prolongé par une soie de

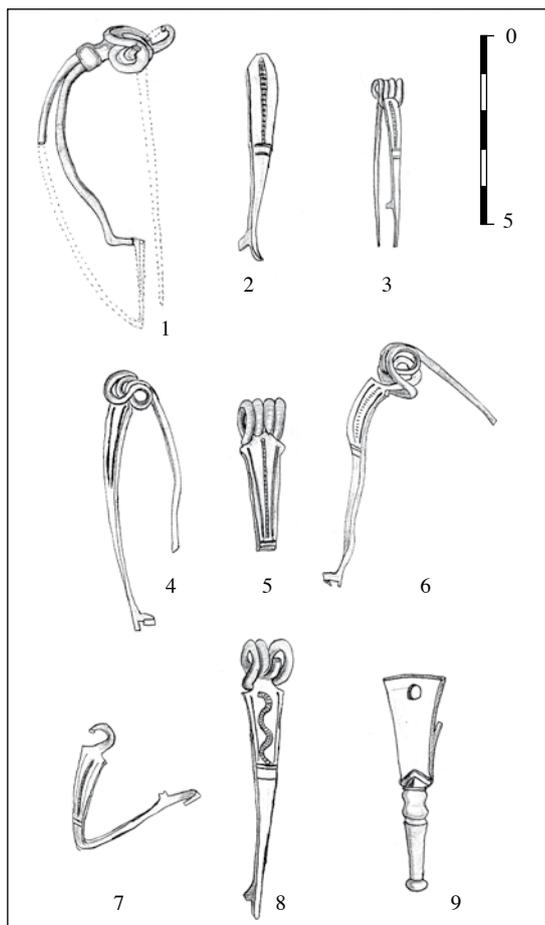


Fig. 15. Fibules provenant des fouilles de R. Charrier au sud-est du site « partie gauloise » ; dessins R. Charrier.

section plate possédant au centre un trou de fixation.
Long. conservée : 119 mm.

- Talon de lance (?) (n° 12). Long. : 65 mm.

Mobilier en bronze (fig. 15)

- Fibule incomplète à corde externe et pied allongé de schéma La Tène moyenne (n° 1). Long. conservée : 59 mm.

- Sept fibules de Nauheim incomplètes du type Feugère 5a 3 (n°s 2, 3). Long. : 55-43 mm. Type 5a 12 (n° 4). Long. : 69 mm. Type 5a 31 (n°s 5, 6, 7). Long. : 41-65-69 mm. Type 5a 49 (n° 8). Long. : 74 mm.

- Garniture de ceinture (n° 9). Long. : 57 mm. L'objet, au profil - non figuré sur le dessin - présentant deux plaques quadrangulaires, est prolongé par une tige de section ronde, ornée de trois moulures, terminée à la base par une boule sphérique. L'élément, glissé entre les deux plaques, à l'extrémité d'une ceinture ou une courroie, était maintenu sur le sommet par un rivet introduit dans le trou de fixation. Ces parures,

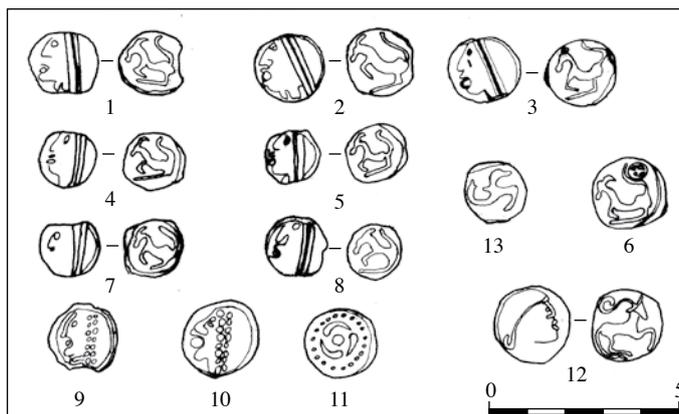


Fig. 16. Principales monnaies gauloises provenant des fouilles de R. Charrier au sud-est du site « partie gauloise » ; dessins J.-P. Devaux, d'après R. Charrier.

« *Riemenzungen* » des auteurs allemands, caractéristiques de la phase LT D1/D2, sont largement répandues en Europe centrale où il convient de situer leur zone de diffusion et leur origine. Elles se rencontrent essentiellement en Allemagne, sur les *oppida* de Manching, Heidengraben, Altenburg-Rheinau et Karlstein, en Autriche, sur l'*oppidum* de Magdalensberg, et en Tchécoslovaquie, sur les *oppida* de Stradonitz et Staré-Hradisko (VAN ENDERT, 1991, p. 33, fig. 7-8). Actuellement, cet exemplaire est le seul connu en France. Toutefois, la même parure a été récemment mise au jour sur le site d'Avenches (*Aventicum*) (BUNDGEN, DUVAUCHELLE, 2008, à paraître).

Monnaies gauloises (fig. 16)

Les fouilles ont livré 106 monnaies gauloises parmi lesquelles figurent :

- 11 quinaires en argent du Centre-Est de la Gaule, du type KALETEDV (LT 8178).

- 2 quinaires éduens (LT 4866, 5099).

- 91 potins lingons (n° 11) du type « au trois poissons » et à la « grosse tête » dominant le corpus. Leur répartition est la suivante : type A 4 (GRUEL, GEISER, 1995 ; n°s 1, 2, 3). A6 (n°s 4, 6 et 7). A8, (n°s 5 et 8). A9 (n° 4). 2 exemplaires au bandeau décoré, des types B3 et B4 (n°s 9 et 10).

- 2 potins éduens n° 12 (LT 5253) et n° 13 (LT 2935).

Monnaies romaines

149 *nummi* proviennent des fouilles, la plupart de la dynastie constantinienne.

Lieu de dépôt du mobilier : Musée Archéologique de Dijon.

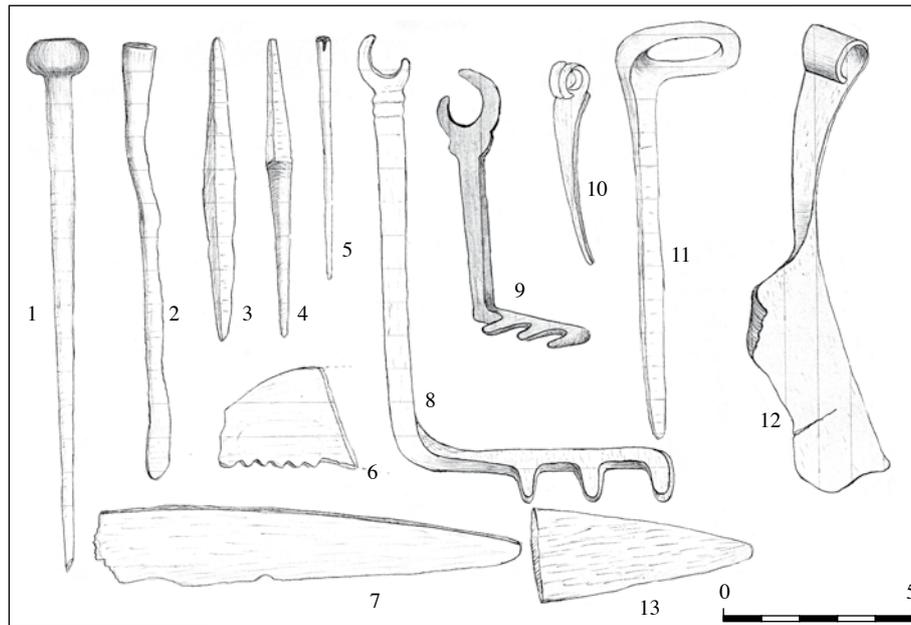


Fig. 17. Mobilier en fer provenant des fouilles de R. Charrier à l'ouest du site; dessins R. Charrier.

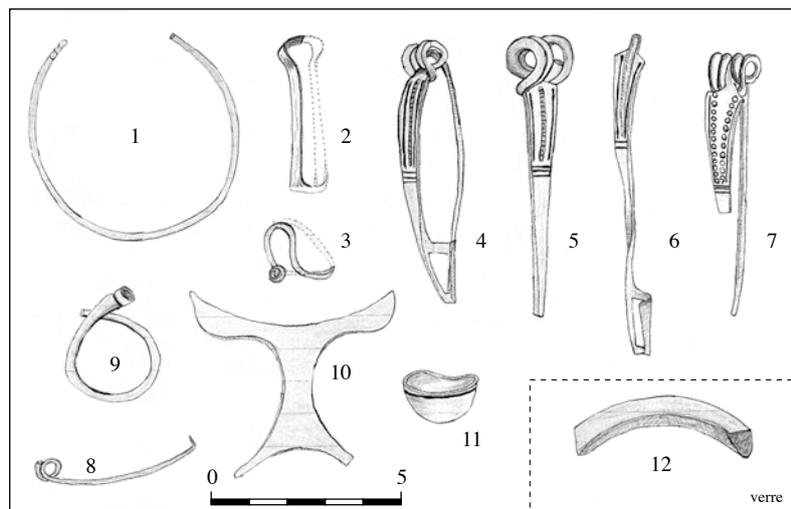


Fig. 18. Mobilier en bronze et en verre provenant des fouilles de R. Charrier à l'ouest du site; dessins R. Charrier.

LES FOUILLES À L'OUEST DU « CAMP DE CÉSAR » (fig. 2, n° 10)

Commune : Flavignerot, cadastre 1964, section AB, parcelle 93.

Historique des fouilles

Afin de vérifier si d'autres occupations antiques existent sur le site, le fouilleur décide de déplacer ses recherches sur une zone jusque-là vierge de toute investigation archéologique. Les sept sondages exécutés

par R. Charrier de 1931 à 1932 ont permis de mettre en évidence des vestiges datés de l'Âge du Fer par le mobilier. Ces fouilles ont été réalisées sur le rebord ouest du plateau de l'enceinte.

Mobilier

Mobilier en fer (fig. 17)

- Poinçon à tête sphérique, légèrement aplatie (n° 1). Long. : 140 mm.
- Ciseau à tranchant plat (n° 2). Long. : 114 mm.
- Élément d'usage indéterminé, de forme bipyra-

midale, petit lingot de fer (?) (n° 3). Long. : 80 mm.

- Poinçon de bourrelier (?) dont la partie pointue se prolonge par une soie de section carrée (n° 4). Long. : 87 mm.

- Petit emporte-pièce de bourrelier (?). Il possède sur le sommet un emmanchement à douille (n° 5). Long. : 64 mm.

- Fragment de lame de scie (n° 6). Long. : 37 mm.

- Lame de couteau brisée (n° 7). Long. : 112 mm.

- Deux clés laconiennes (n° 8, 9) quasiment identiques, formées d'une tige de section carrée dont le paneton recourbé possède trois dents. Les poignées, surmontées d'un anneau de suspension incomplet et sans trace de bris, semblent indiquer qu'elles sont en cours de fabrication ou ratées (?). Haut. : 110 et 67 mm.

- Fibule de Nauheim (n° 10) incomplète, du type Feugère 5a. Long. : 55 mm.

- Chandelier (n° 11), formé d'une tige de section plate, dont le sommet surmonté d'une douille maintenait une bougie. La tige pointue à la base était plantée dans un support en bois ou coincée entre les pierres d'un mur. Cet élément est comparable aux exemplaires mis au jour sur les sites gallo-romains de Mâlain (Côte-d'Or) (ROUSSEL, 1988, p. 189, pl. 69) et Corcelles-les-Monts (Côte-d'Or) (BLANCHET, 1919a, p. 29, n° 27, pl. VIII).

- Lame de forces (n° 12), brisée au niveau de la pointe et du manche. Long. : 124 mm.

- Pointe d'épée ou de lance (?) (n° 13). Long. : 58 mm.

Mobilier en bronze (fig. 18)

- Bracelet fragmenté ouvert à jonc lisse (n° 1), terminé à l'une des extrémités par trois petits tampons moulurés. Ce type de bracelet apparaît au début de La Tène ancienne (CHAUME, 2001, p. 318, pl. 109, fig. 4). Diam. ext. : 50 mm.

- Pince à épiler incomplète (n° 2), formée d'une plaque de bronze pliée. Haut. : 41 mm.

- Fibule fragmentée (n° 3), de schéma La Tène moyenne. Long. : 13 mm.

- Deux fibules de Nauheim, du type Feugère 5a 31 (n° 4 et 5). Long. : 70-74 mm.

- Arc de fibule de Nauheim, du type Feugère 5a 18 (n° 6). Long. : 86 mm.

- Fibule de Nauheim, brisée au milieu de l'arc, du type Feugère 5a 19 (n° 7). Long. : 42 mm.

- Ardillon de fibule avec le ressort incomplet (n° 8). Long. : 43 mm.

- Tige de section ronde (n° 9) enroulée volontairement, terminée à l'une des extrémités par un petit tampon. Ce jonc fragmenté se rattache probablement à un bracelet à petits tampons, de schéma La Tène ancienne (CHAUME, 2001, p. 318, pl. 104, fig. 3-4). Long. : 75 mm.

- Poucier de passoire (n° 10) tardo-républicain (GUILLAUMET, 1991, p. 89, fig. 5). Haut. : 32 mm.

- Tête de clou (?) (n° 11). Diam. : 20 mm.

Mobilier en verre (fig. 18)

- Fragment de bracelet violet foncé (n° 12) à section en D, de schéma La Tène D1 (type Gebhard 15).

Monnaies gauloises

L'inventaire des 50 monnaies recueillies (numéraire en bronze et argent) n'a fait l'objet d'aucune liste détaillée de la part du fouilleur. Cette lacune rend aujourd'hui impossible leur identification précise au Musée Archéologique de Dijon.

Monnaies romaines

Les fouilles ont livré 80 *nummi* datés du iv^e ap. J.-C.

Lieu de dépôt du mobilier : Musée Archéologique de Dijon.

4. LES RECHERCHES DE 1933 À 1934

LES FOUILLES DE JEAN-BERNARD MERCIER⁹ ET BERNARD TALFUMIÈRE¹⁰

En 1930, lors d'une promenade sur le « Camp de César », J.-B. Mercier découvre les fouilles de R. Charrier. Très intéressé, il entretient de bonnes relations avec le fouilleur et ne manque pas de le questionner sur ses découvertes. Trois ans plus tard, J.-B. Mercier décide de reprendre les fouilles, là où les avait laissées son prédécesseur.

9. Ce médecin dijonnais a consacré ses loisirs aux recherches archéologiques. Il a participé à toutes les excursions archéologiques de la célèbre *Union Amicale Ambulante et Préhistorique* (U.A.A.P.), fondée en 1898 par Paul Jobard. En 1933, R. Charrier et son ami E. Guyot rencontrent plusieurs fois le fouilleur lors de ses investigations archéologiques sur le site. Au cours de ces visites, J.-B. Mercier entretient des relations amicales avec ses deux collègues et leur propose de créer un nouveau groupe d'archéologues semblable à l'U.A.A.P. Son projet, fondé sur une archéologie de « terrain », consiste à fouiller des habitats gallo-romains, tumulus, etc., repérés au cours d'excursions dans la région dijonnaise. R. Charrier et E. Guyot acceptent avec enthousiasme son idée et le 29 avril 1936, ils fondent l'association (non déclarée), baptisée par J.-B. Mercier : *Brigade Archéologique Bourguignonne* (B.A.B.). E. Guyot, élu président, organise et dirige les fouilles. Le Journal Officiel publie le 21 avril 1937 les statuts de l'association déclarée, conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901. En 1995, nous avons retrouvé chez un bouquiniste dijonnais une partie de la bibliothèque d'E. Guyot. Parmi les livres figuraient les procès verbaux et sorties de la B.A.B., rédigés par le secrétaire de l'association, J.-B. Mercier. Les excursions et les fouilles prévues pour le mois sont organisées au cours d'une réunion (le premier lundi de chaque mois) et exécutées les dimanches, jours de fête et parfois la semaine.

Trois archéologues célèbres, E. Bertrand, A. Blanchet (président d'honneur) et l'abbé Chaume, figurent parmi les adhérents de la B.A.B. qui compte 28 membres actifs en 1938.

La Brigade porte ses recherches dans plusieurs grottes de la vallée de l'Ouche, principalement celle de Roche-Chèvre à Barbirey-sur-Ouche, et sur un nombre important de tumulus, situés sur les communes de Blaisy-Bas, Boux-sous-Salmaise, Couchey, Épagny, Fromenteau, Messigny-et-Vantoux, Panges, Prenois, Savigny-le-Sec et Val-Suzon.

En l'espace d'un dimanche, l'exploration d'un ou deux tertres d'environ 7 m de diamètre n'effraie pas ces intrépides fouilleurs. De 1937 à 1938, les recherches se déplacent à Nuits-Saint-Georges, sur le site gallo-romain des Bolards. En 1938, deux dolmens sont fouillés à Ternant.

Une partie des objets mis au jour lors des différentes fouilles ont été retrouvés dans les collections Guyot et Charrier, acquises par le Musée Archéologique de Dijon. Malheureusement, nous ignorons le lieu de dépôt du mobilier découvert par les autres fouilleurs de la Brigade. En effet, un des articles du règlement intérieur de la B.A.B. stipule : «... Lorsque les fouilles seront pratiquées dans un chantier commencé par un collègue, tous les objets recueillis seront la propriété de celui-ci. Celles, entreprises ailleurs, seront au bénéfice de celui qui aura fait la trouvaille... ». La deuxième guerre mondiale entraîne la diminution des activités de la Brigade, plusieurs membres actifs étant mobilisés. Fin 1943, la B.A.B., bien que non dissoute, interrompt définitivement ses activités.

10. Ce notaire dijonnais, associé correspondant à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, a consacré ses loisirs aux recherches archéologiques. De 1937 à 1943, il est le trésorier de la Brigade Archéologique Bourguignonne et participe à toutes les fouilles et excursions de la Brigade.

Historique des fouilles

J.-B. Mercier et B. Talfumière ont exécuté des fouilles épisodiques sur le site (fig. 19). Environ dix sondages ont été réalisés à l'est, établis à proximité des fouilles de Socley « partie romaine » et de celles de Charrier, situées au sud-est « partie gauloise ». Le compte rendu des recherches a fait l'objet d'une brève communication dans les *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or* (TALFUMIÈRE, 1937). Toutefois nous avons retrouvé dans les archives du Musée Archéologique de Dijon un manuscrit inédit, de trois pages, relatif à ces anciennes fouilles (DEVAUX, 2007, p. 110). Ce document intitulé : *Notes pour servir à l'histoire du Mont Afrique*, rédigé par J.-B. Mercier, donne des renseignements complémentaires que B. Talfumière n'a pas mentionnés dans son article. L'auteur y fournit l'inventaire complet du mobilier et des monnaies. Ce manuscrit, malheureusement peu illustré, reproduit seulement trois figures.

Lieu de dépôt de la collection : inconnu.

LES FOUILLES À L'EST DU « CAMP DE CÉSAR » (fig. 2, n° 11)

Commune : Flavignerot, cadastre 1964, section AB, parcelle 96.

Au début des fouilles, la préoccupation première des chercheurs était de récolter du mobilier, notamment des monnaies. De la céramique, J.-B. Mercier ne nous dit rien, ou presque, si ce n'est qu'il signale des tessons et des fragments d'amphores. Toutefois, il nous livre la description d'une structure et des observations relatives aux différentes couches archéologiques ; nous en donnons le texte :

«... J'ai pratiqué une tranchée contiguë à celles de M. Bertrand, Bouillerot et Socley. Là j'ai constaté des fondations de la construction romaine qui se trouvait en ce lieu. Dans la couche supérieure je n'ai recueilli que des fragments de tuileaux, de poteries, de petits vases en verre, des monnaies romaines, un minuscule aigle en bronze détérioré par le feu. Tout au fond, c'est-à-dire sous les murs de pierres et sur le sol vierge où le roc affleure, j'ai recueilli 8 monnaies gauloises et quelques tessons de poteries. Cela me fait demander si mes prédécesseurs n'ont pas arrêté leurs fouilles au niveau de la terre vierge c'est à dire jaunâtre, dans laquelle précisément j'ai le plus récolté d'objets gaulois. Quand les Romains ont construit un poste en cet endroit, ils ont sans doute déblayé et nivelé le terrain, de sorte que les restes de l'industrie de leurs prédécesseurs sont les seuls restés enfouis dans la mince

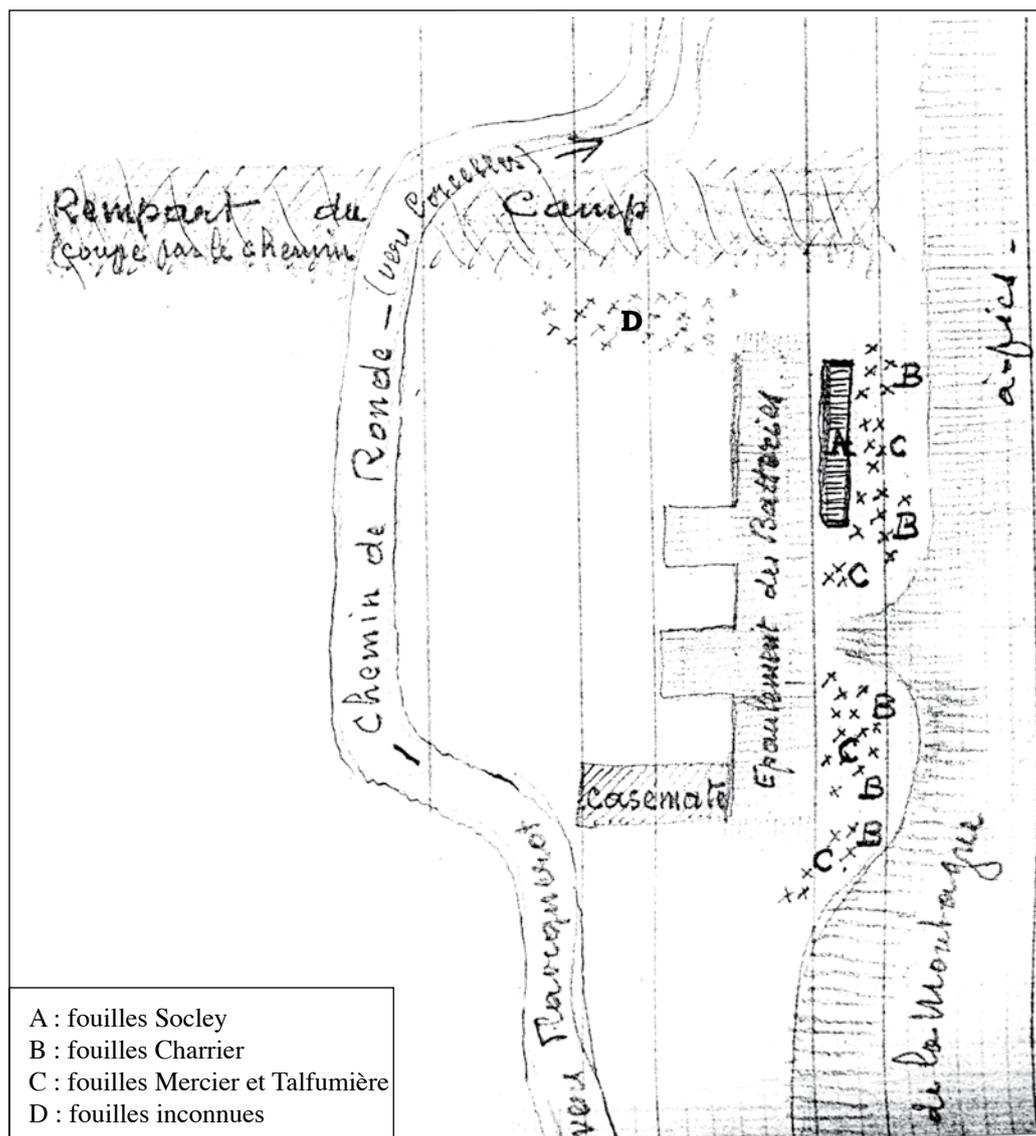


Fig. 19. Emplacement des fouilles de J.-B. Mercier et B. Talfumière; dessin J.-B. Mercier.

couche de terre demeurée en place, ou ceux qui s'étaient logés dans les crevasses de la roche... ».

LES FOUILLES AU SUD-EST DU « CAMP DE CÉSAR » (fig. 2, n° 12)

Commune : Flavignerot, cadastre 1964, section AB, parcelle 96.

J.-B. Mercier décide d'ouvrir un nouveau chantier contigu aux anciennes fouilles de R. Charrier, afin de vérifier si d'autres vestiges gaulois occupent cette zone. L'espace fouillé a confirmé la présence de niveaux sous-jacents d'époque protohistorique; le fouilleur nous dit: « ... Venons à mes recherches. Dans mes travaux je n'ai jamais rencontré au même niveau le gaulois et le

romain. Les objets gaulois reposaient toujours sur le roc ou sur la terre jaune (primitive). Les romains étaient à la partie supérieure, quelquefois affleurant le sol de quelques centimètres, tantôt descendant à 40 ou 50 cm. Dans les endroits où la couche d'humus était épaisse, il fallait descendre jusqu'au roc, parfois à un mètre de profondeur pour recueillir des monnaies gauloises. Plus je grattais dans le roc ou leurs fissures plus je recueillais de pièces gauloises. Par le fouilleur que j'avais rencontré [R. Charrier], j'ai su que l'endroit le plus fertile en objets gaulois était situé à proximité de la casemate, où moi même j'avais découvert sans peine une monnaie et une aiguille. J'espérais donc dans les quelques endroits qui avaient été délaissés jusqu'alors et c'est sur ce point que j'ai recueilli le plus grand nombre de monnaies.

La terre, très mélangée de pierres plus ou moins grosses, est très noire et en maints endroits remplie d'ossements d'animaux, de tessons de poteries, notamment d'assez nombreux fragments de grandes amphores gauloises. À la partie supérieure de la couche, quelques monnaies romaines, et fragments de vases de la même époque. En aucun endroit, traces de murs d'habitations, ce qui implique de simples cabanes en bois, charpentées tout de même car les grands clous s'y montrent en abondance. C'est au fond de la couche profonde, sur le roc, que les monnaies gauloises se retrouvent éparpillées. Il apparaît clairement qu'aucune construction romaine n'a existé en cet endroit, où l'on ne trouve du reste aucun tuileau. En cet endroit, j'ai pu constater la présence d'une cabane de fondeur, caractérisée par une quantité de scories de fer et par des morceaux plus ou moins considérables de ce métal... ».

Cette information intéressante, communiquée par le fouilleur, semble témoigner d'une industrie métallurgique sur cette zone, liée à la réduction du minerai de fer, bas fourneau ou du moins forge (?). «... À quelques mètres plus loin abondaient des ossements d'animaux et des crochets en fer [fig. 20, n° 1], d'une forme spéciale semblant propice à suspendre des quartiers de viande... ».

Cette interprétation proposée par le fouilleur est plausible. En 1930, R. Charrier a recueilli au même endroit trente crochets identiques, que nous avons retrouvés en 1986, lors de l'inventaire de sa collection. Leur section est plate et l'une des extrémités pointue. L'un des exemplaires est muni d'un anneau de suspension. Long. : entre 40 et 80 mm. Cette accumulation d'objets au même endroit demeure énigmatique. S'agit-il de crocs à viande liés à des activités de boucherie (?) ou bien de l'emplacement de leur fabrication, atelier de maréchalerie (?).

«... En plusieurs endroits j'ai constaté la présence de foyers, limités par de grandes pierres plates. En fouillant un de ces foyers j'ai trouvé dans la terre jaune une pointe

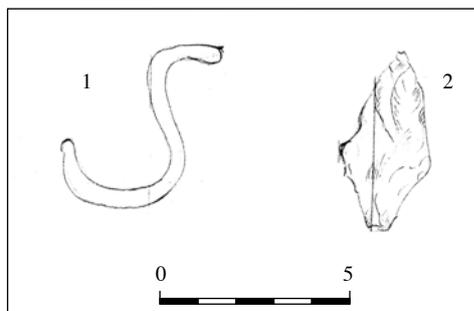


Fig. 20. Mobilier provenant des fouilles de J.-B. Mercier et B. Talumière; dessin J.-B. Mercier.

de flèche en silex [fig. 20, n° 2], quelques menus éclats de la même matière et tout proche des morceaux de bois de cerf sectionnés, un coin en fer [ou petite enclume] et des fragments de poteries. Cette trouvaille fort intéressante prouve la présence d'un foyer de l'âge néolithique et c'est la première qui ait été faite à ma connaissance à l'intérieur du Camp de César... ».

L'interprétation de cette structure par le fouilleur est à considérer avec la plus grande prudence, en raison d'informations insuffisantes pour que nous puissions en tirer des conclusions. Le débitage de la corne atteste probablement des activités de tabletterie.

«... Une fouille sur ce point m'a fourni de nombreuses monnaies gauloises, 7 petits anneaux en bronze, une fibule en bronze (La Tène) intacte sauf son ardillon, des fragments d'une dizaine de fibules, une rouelle, une pointe de javelot en fer, 3 couteaux en fer dont un en bon état de conservation, un bracelet d'enfant en bronze, un fragment d'une grande fibule en fer, un fragment de bracelet en bronze creux, deux fragments de bracelets, l'un en verre et l'autre en jayet, orné de petits cercles. En surface: quelques monnaies romaines, une bague en fer, une clé en fer, un couteau en fer avec manche en bois de cerf... ».

Mobilier

Monnaies gauloises

Les fouilles ont livré 60 monnaies parmi lesquelles figurent :

- 39 potins « à la grosse tête » au bandeau décoré du type B 4 2 de la série QVINTVS SAM anépigraphé (LT 5393). Selon K. Gruel et A. Geiser, la datation de ces monnaies est postérieure aux potins du type au bandeau lisse (GRUEL, GEISER 1995, p. 15).

- 1 potin à la légende TOG (IRIX) (LT 5629).

- 5 potins lingons du type « aux trois poissons » (LT 8329).

- 1 potin attribué sans plus de précision aux Bituriges.

- 12 quinaires en argent fourrés du type KALE-TEDV (LT 8178).

- 2 monnaies non déterminées.

Monnaies romaines

Les fouilles ont livré 56 *nummi*, datés des IV^e et V^e s. ap. J.-C., la plupart de la dynastie constantinienne. D'autres *nummi* (40) en très mauvais état de conservation n'ont pas pu être identifiés.

Dans un article consacré aux recherches sur le Mont Afrique, Emmanuel Guyot donne l'inventaire

et le pourcentage des différentes monnaies gauloises mises au jour lors des fouilles de R. Charrier et J.-B. Mercier. Leur répartition est la suivante :

- 290 potins « à la grosse tête », 64 %.
- 58 quinaires à la légende KALETEDV, 12 %.
- 46 potins lingons, 10 %.
- 36 potins éduens, 8 %.

La liste des monnaies recueillies sur le site, provenant d'autres régions, comprend 7 monnaies attribuées aux Ségusiaves, 8 leuques, 2 turones, 1 carnute, 1 biturige, 1 silvanecte, 1 massaliette, 1 sénone, 3 veroduni et 1 rème (GUYOT, 1946-1949, p. 727).

CONCLUSION

La période à laquelle les hommes se sont installés sur le site est difficile à préciser. Toutefois, dans l'environnement immédiat du « Camp de César », une hache de l'Âge du Bronze final IIIa à ailerons médians sans anneau latéral a été recueillie au nord-est du plateau du Mont Afrique, près de la « Combe de Biaune », par M. Calais de Corcelles-les-Monts¹¹ (RATINET, 1930, p. 120). Cette découverte fortuite suggère peut-être une occupation à l'Âge du Bronze, située à l'extérieur de l'enceinte.

Les structures d'habitats et l'organisation spatiale de l'éperon barré du « Camp de César » nous sont à peu près inconnues ; le site n'a pas été fouillé de manière extensive et exhaustive et seulement sur des surfaces peu importantes. Les fouilleurs de l'époque ont concentré principalement leurs recherches à l'est du site, très riche en monnaies et autres objets archéologiques. Toutefois, le mobilier celtique issu des sondages réalisés à l'ouest par R. Charrier (fig. 2, n° 10) et au nord le long du rempart, par V. Kruta (KRUTA, 1974) atteste bien les traces d'autres vestiges gaulois. L'occupation antique au centre de l'enceinte est mal connue ; cependant, en 1986, lors d'une prospection pédestre sur ce secteur, nous avons retrouvé dans les déblais d'une fouille clandestine une fibule filiforme en fer fragmentée, de schéma La Tène D. Les recherches de M. Jourdain et É. Socley (fouilles n°s 1-3) semblent indiquer que les fouilleurs ont probablement interrompu leurs investigations sur un niveau gallo-romain et touché par endroit un remplissage laténien sous-jacent.

S'agissant des fouilles de R. Charrier, nous ne disposons d'aucune référence stratigraphique. Ses

nombreux grattages n'apportent rien à la compréhension du site, si ce n'est la présence de deux couches archéologiques sur chaque zone explorée. La situation est plus favorable pour les fouilles de J.-B. Mercier qui offre de justes et intéressantes observations. Il a mis en évidence des activités artisanales sur le site et le niveau d'occupation gauloise, recouvert par des vestiges gallo-romains.

Les vestiges gaulois retrouvés à l'est de l'enceinte, relativement importants, témoignent d'une occupation continue et étendue au cours de cette époque. En effet, du point de vue de la chronologie, la majorité du matériel préromain mis au jour sur cette zone, peut-être attribué à La Tène finale (fin II^e-I^{er} siècle av. J.-C.). Les monnaies gauloises en bronze et en argent ne sont pas antérieures au I^{er} s. av. J.-C., tandis que les potins lingons (LT 8319 et 8329) et les quinaires du type KALETEDV remontent à la fin du II^e s. et au début du I^{er} s. av. J.-C. (BARRAL, 2001, p. 30).

D'après les observations de J.-B. Mercier, il semble que les couches laténiennes situées sur la « partie gauloise » n'ont pas subi d'importants dommages, lors de l'aménagement des constructions postérieures, édifiées à l'époque gallo-romaine.

L'absence de fouilles extensives ne nous permet pas aujourd'hui, de faire toute la lumière sur la véritable fonction du site. Dans l'état actuel, il nous semble prématuré de parler d'un *oppidum*, au sens d'un habitat organisé à la manière d'une ville et jouant le rôle d'un centre économique, politique et religieux. En effet, la superficie du « Camp de César », inférieure à 10 ha, ne s'apparente pas à un *oppidum* mais semble correspondre à un petit site celtique fortifié de moindre importance (FICHTL, 2005, p. 166-170).

La présence du petit rempart fouillé par É. Socley, situé au sud de l'enceinte, demeure énigmatique. L'hypothèse d'une fortification antérieure qui délimitait un ancien éperon barré protohistorique, d'une superficie plus modeste, peut être émise avec prudence. Le grand rempart fouillé par V. Kruta, reconstruit à plusieurs reprises et dont la phase primitive est datée de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., est donc postérieur à l'époque gauloise ; cela semble indiquer qu'il n'existait pas au début du I^{er} s. av. J.-C. On peut supposer que l'occupation celtique s'étendait au-delà, sur le plateau du Mont Afrique qui s'apparente, d'après sa surface (110 ha) à un *oppidum*, défendu naturellement par des falaises et des pentes abruptes. Cette hypothèse est à considérer avec la plus grande prudence, faute de fouilles d'envergure sur cette vaste zone pour l'instant. Toutefois,

11. Renseignement oral communiqué par G. Aubry.

G. Grémaud¹² signale, sans plus de précision, des « fonds de cabanes » *extra muros*, établis à l'ouest de l'enceinte entre le chemin départemental D 108 H et le sommet de la « Combe-Saint-Vincent ».

Une question se pose à propos des restes d'animaux sauvages (cerf et sanglier) et des ossements de mammifères domestiques (bovidés, suidés et caprinés), souvent calcinés, issus des fouilles d'É. Socley. S'agit-il des restes de dépôts retrouvés en place, dans un espace de type cultuel, associés à des sacrifices d'animaux et des grands banquets rituels ? Ces pratiques sacrificielles attestées dans les sanctuaires celtiques se rencontrent à l'échelon régional, sur le site de Mirebeau-sur-Bèze, occupé depuis la fin du IV^e s. av. J.-C. jusqu'à la fin de l'époque gallo-romaine (BARRAL, JOLY, 2003). Des fouilles extensives sur cette zone seraient nécessaires afin de vérifier cette hypothèse.

D'après la numismatique, le « Camp de César » a été fréquenté provisoirement aux I^{er}, II^e et III^e s. ap. J.-C., la proportion des monnaies de cette période étant relativement faible (quelques dizaines). En revanche, le nombre considérable des monnaies du IV^e s. ap. J.-C. (la plupart de la dynastie constantinienne) indique que le site, réoccupé intensivement au Bas-Empire, a sans doute été utilisé comme refuge et fréquenté par la population durant des périodes d'insécurité, probablement à la fin du III^e s. ap. J.-C., lors des invasions barbares, jusqu'à son abandon définitif, fin IV^e, début V^e s. ap. J.-C.

Au I^{er} s. ap. J.-C., l'espace cultuel est probablement remplacé par un *fanum* gallo-romain. La découverte fortuite de l'ex-voto anatomique (fig. 8, n° 1), l'inscription votive gravée sur un bloc de pierre (fig. 11, n° 4) et la grande quantité de monnaies romaines semblent attester des activités religieuses où la période la plus florissante se situe au milieu du IV^e s. ap. J.-C.

La présence des structures liées à la métallurgie et à la tabletterie, mises au jour par J.-B. Mercier, suggère des activités économiques sur le « Camp de César », dont la position topographique et géographique a certainement joué un rôle important dans la communication et les échanges à longue distance. Une voie antique, orientée nord-sud, qui relie Bibracte et le Mont Afrique par l'Arrière-Côte, passe à l'est au pied du Mont Afrique, juste au-dessous du « Camp de

César ». Ensuite, elle descend sur Dijon par Gouville (commune de Corcelles-les-Monts) et se prolonge à l'est, au-delà, dans la vallée de la Saône. D'après Émile Thévenot, cette voie reliait Autun et Mirebeau (THÉVENOT, 1969, p. 251-253). Cet axe de circulation, probablement antérieur à la conquête romaine, est jalonné sur son parcours, de vestiges protohistoriques et gallo-romains, établis sur les communes de Corcelles-les-Monts et Flavignerot (DEVAUX, 2007, p. 110).

E. Guyot aborde la question importante de l'emplacement du « Camp de César » dans le contexte régional. D'après lui, le plateau du Mont Afrique se trouvait à l'époque gauloise dans la partie méridionale du territoire des Lingons, à peu de distance de la frontière des Éduens. En premier lieu, il fonde son hypothèse en reprenant les limites des anciens évêchés de Langres et Chalon-sur-Saône qui se rapportent aux frontières des deux anciennes cités gauloises. D'après lui, la frontière des Lingons et des Éduens est marquée au sud par la Vouge, qui s'écoule à l'est vers la Saône, frontière des Séquanes. Ensuite, elle se dirige à l'ouest dans l'Arrière-Côte, en passant sur les communes de Concœur, Détain, la combe de Gergueuil, et traverse l'Ouche au sud-ouest de Pont-de-Pany pour passer au sud de Mesmont, à proximité d'un *oppidum* protohistorique, occupé à La Tène finale (Montagne Saint-Laurent). En second lieu, E. Guyot conforte ses arguments d'après la numismatique gauloise, en comparant le pourcentage du numéraire récolté sur le Mont Afrique et celui des Bolards¹³ à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), considéré comme bourgade frontière et situé au sud de la Vouge, en territoire éduen. Il a constaté que les monnaies éduennes n'atteignent que 8 % sur le Mont Afrique pour 62 % aux Bolards. Les potins « à la grosse tête » figurent pour 64 % sur le Mont Afrique et seulement pour 10 % aux Bolards (GUYOT, 1946-1949, p. 729-731). Ces remarques intéressantes correspondent, à quelques différences près, aux mêmes hypothèses récemment

12. Nous avons retrouvé au Musée Archéologique de Dijon un calque du cadastre de Flavignerot dessiné par G. Grémaud qui indique les fonds de cabanes. Nous ignorons si ces vestiges ont été fouillés ou mis au jour lors de la construction du D 108 H (?).

13. De 1936 à 1938, Louis Roux a fouillé à Nuits-Saint-Georges, au lieu-dit les Bolards, avec la Brigade Archéologique Bourguignonne. Il était membre de la B.A.B. et propriétaire de plusieurs parcelles de terrain sur le site. Lors de ces fouilles, il mit en évidence à une profondeur d'environ deux mètres, au-dessous des vestiges gallo-romains, des niveaux d'occupation datés de La Tène finale. Du 21 au 28 novembre 1937, le mobilier provenant de ses fouilles est exposé au public dans une vitrine, rue de la Liberté à Dijon, chez M. Doret, orfèvre et vice-président « très actif » de la B.A.B. Parmi les objets exposés figuraient : 300 vases reconstitués, des centaines de monnaies romaines et gauloises (dont 5 monnaies en électrum : 1 statère, 2 quarts de statère attribués aux Éduens et 2 quarts de statère, l'un attribué aux Turons et le second aux Atrébates), des fibules et quatre statuette en bronze (Minerve, Vénus, Mercure et Hercule). Lieu de dépôt du mobilier : inconnu.

émises (BARRAL *et alii*, 2002, p. 274-275, fig. 2)¹⁴. La place de cette fortification gauloise puis gallo-romaine a donc été largement sous-estimée jusque-là, du fait de l'éparpillement des données disponibles et de l'absence de synthèse. Il était juste de rectifier cette faiblesse et de rendre hommage par ce biais à ces

14. Il est important de signaler aux archéologues qui étudient la frontière territoriale des Lingons et Éduens sur la zone dijonnaise, la découverte de deux bornes armoriées (inédites), localisées à 2 km au nord-ouest du «Camp de César», par M. Guy Geoffroy, de Flavignerot. Elles sont situées en bas de la combe de Vic, sur l'ancien chemin de Flavignerot à Velars-sur-Ouche, qui délimite les communes de Corcelles-les-Monts au nord, Flavignerot au sud et à l'ouest, Velars-sur-Ouche. Ces bornes, d'époque médiévale, sont gravées d'une croix d'évêque, surmontée d'un D. D'après G. Geoffroy, cette lettre dont l'abréviation peut signifier Dijon (évêché?) a été rajoutée à une époque postérieure. Actuellement, leur présence est difficile à définir; s'agit-il de bornes qui délimitaient au Moyen Âge le diocèse de Langres et plus tard au XVIII^e s., l'évêché de Dijon créé en 1731?

archéologues amateurs qui ont tellement contribué à enrichir le Musée Archéologique de Dijon.

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé dans ce travail de recherche, tout particulièrement M. Gilbert Kaenel qui a identifié la parure celtique du type «*Riemenzungen*», M. Christian Vernou, conservateur en chef du Musée Archéologique de Dijon, M. Denis Périchon, chargé d'étude au même Musée, par qui nous avons pu obtenir deux clichés des fouilles de É. Socley et le manuscrit de J.-B. Mercier. Toute notre gratitude va également à M. Yves Pautrat et M. Gaillard de Sémainville pour la relecture du manuscrit et leurs conseils, et à M. Régis Labeaune pour la DAO.

Bibliographie

- BARRAL Ph., 2001, «Langres à l'Âge du Fer», in: JOLY M. *dir.*, *Langres*, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 188 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 52/2).
- BARRAL Ph., JOLY M., 2003, *Trésor et mystères du sanctuaire gaulois de Mirebeau-sur-Bèze au Musée Archéologique de Dijon du 18 décembre 2003 au 29 février 2004*, fascicule édité par les Amis des Musées de Dijon avec le concours de la revue *Archéologia*, 13 p., ill.
- BARRAL Ph., GUILLAUMET J.-P., NOUVEL P., 2002, «Le territoire de la fin de l'Âge du Fer entre Loire et Saône: les Éduens et leurs voisins: problématiques et éléments de réponse», in: GARCIA D., VERDIN F. *dir.*, *Territoires celtiques: espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Actes du XXIV^e colloque de l'AFEAF, Martignes, 1-4 juin 2000, Paris, éd. Errance, p. 271-296, 7 cartes, 1 fig.
- BERTRAND E., 1912, «Monnaies gauloises régionales», *Revue préhistorique illustrée de l'Est*, 6, p. 162.
- BERTRAND E., BOUILLEROT R., SOCLEY É., 1927, «Le Mont Afrique et ses origines préhistoriques», *Bull. Archéol. du Comité des Travaux Hist. et Scientifiques*, p. 65-78.
- BLANCHET A., 1905, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, E. Leroux, 650 p.
- BLANCHET A., 1919a, «Découvertes faites dans l'enceinte du Mont Afrique», *Bull. Archéol. du Comité des Travaux Hist.*, p. 252-258.
- BLANCHET A., 1919b, «Substructions et Antiquités de Corcelles-les-Monts (Côte-d'Or)», *Bull. Archéol. du Comité des Travaux Hist.*, p. 25-32, ill.
- BLANCHET A., 1932, «Notes sur un médaillon de bronze estampé trouvé au Mont Afrique en 1931», *Mém. de la Société*
- d'Archéol. de Beaune* (compte rendu du congrès Nicolas Rolin), p. 93-94, ill.
- BOUILLEROT R., 1922, «Le Mont Afrique et l'histoire primitive de la région de Dijon», *Bull. de l'Académie de Dijon*, p. 123-124.
- BUNDGEN S., DUVAUCHELLE A., à paraître, «Les structures et le mobilier de l'époque de La Tène finale d'Avenches, sur Fourches», *Bull. Pro Aventico*, 50, à paraître en 2009.
- CHAUME B., 2001, *Vix et son territoire à l'Âge du Fer: fouilles du Mont Lassos et environnement du site princier*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, 643 p. (*Protohistoire européenne*, 6).
- DEVAUX J.-P., 2007, «L'environnement protohistorique du Mont Afrique: données inédites sur des fouilles de tumulus exécutées à la fin du XIX^e s. et au début du XX^e s. à Couchey (Côte-d'Or)», *R.A.E.*, t. 56-2007, p. 109-126, 11 fig.
- DRIOTON Cl., 1895-1900, Séance du 1/02/1899, *C.A.C.O.*, t. XIII, p. CLXXXV.
- DRIOTON Cl., 1905a, «Contribution à l'étude de la fortification antique dans l'arrondissement de Dijon», *Revue préhistorique illustrée de l'Est*, 1, p. 5, ill.
- DRIOTON Cl., 1905b, «Retranchements et enceintes des environs de Dijon», *Revue préhistorique illustrée de l'Est*, 2, p. 50-51, ill.
- FEUGÈRE M., 1985, *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V^e s. après J.-C.*, Paris, éd. du CNRS, 509 p., 174 pl. (12^{ème} suppl. à la R.A.N.).
- FICHTL St., 2005, *La ville celtique: les 'oppida' de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris, éd. Errance (2^{ème} édition corrigée et augmentée), 238 p., ill.
- GEBHARD R., 1989, «Le verre à Manching: données chronologiques et apport des analyses», in: FEUGÈRE M. *dir.*, *Le verre*

- préromain en Europe occidentale*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, p. 100-106, 4 fig.
- GRUEL K., GEISER A., 1995, «Les potins 'à la grosse tête'», in: GRUEL K. éd., «Dossier: Les potins gaulois: typologie, diffusion, chronologie: état de la question à partir de plusieurs contributions», *Gallia*, t. 52, p. 11-19 (Dossier p. 1-144).
- GUILLAUMET J.-P., 1983, «Le matériel du tumulus de Celles (Cantal)», in: COLLIS J., DUVAL A., PÉRICHON R. éd., *Le deuxième Âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 1980*, Sheffield, Université de Sheffield, Saint-Étienne, Centre d'Études Foréziennes, p. 189-211, 17 fig.
- GUILLAUMET J.-P., 1991, «Les passoires», in: FEUGÈRE M., ROLLEY Cl. dir., *La vaisselle tardo-républicaine en bronze, Actes de la table ronde CNRS de Lattes, 1990*, Dijon, Univ. de Bourgogne, p. 89-95 (Publ. du Centre de Recherches sur les Techniques Gréco-Romaines, 13).
- GUIRAUD H., 1988, *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule (territoire français)*, Paris, éd. du CNRS, 227 p., 38 pl. (48^{ème} suppl. à *Gallia*).
- GUYOT E., 1946-1949, «Essai de délimitation des frontières lingone, éduenne et séquane dans la région dijonnaise par l'étude du monnayage gaulois du Mont Afrique et du Bolar», *Bull. Archéol. du Comité des Travaux Hist. et Scientifiques*, p. 725-734.
- HAEVERNICK T.-E., 1960, *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel- und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland*, Bonn, R. Habelt, 302 p., 35 pl., 6 tabl.
- KRUTA V., 1973, «Fouilles de l'oppidum du Camp de César au Mont Afrique (Côte-d'Or)», *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, IV^e section*, p. 322-325, ill.
- KRUTA V., 1974, «Fouilles de l'oppidum du Camp de César au Mont Afrique (Côte-d'Or)», *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, IV^e section*, p. 430-431, ill.
- LAGADEC J.-P., DUVAL P., EVEILLARD J., LEROY M., PLOQUIN A., 1993, «La Cité d'Affrique, habitat fortifié du premier Âge du Fer: l'apport des nouvelles fouilles», in: *Actes du XI^e colloque de l'AFEAF, Sarreguemines, 1987*, p. 149-173 (*Archaeologia Mosellana*, 2).
- PLOQUIN A., DUVAL P., EVEILLARD J., LAGADEC J.-P., LEROY M., 1993, «Les noyaux calcinés du rempart Hallstien de la cité d'Affrique (Messein, 54): données archéométriques et interprétation», in: *Actes du XI^e colloque de l'AFEAF, Sarreguemines, 1987*, p. 175-199 (*Archaeologia Mosellana*, 2).
- RATINET J., 1930, Séance du 08/01/1930, *Mém. de la C.A.C.O.*, t. XIX, p. 120.
- ROUSSEL L. dir., 1988, *Médiolanum, une bourgade gallo-romaine: 20 ans de recherches archéologiques*, Catalogue de l'exposition au Musée Archéologique de Dijon, 324 p., ill.
- SIEVERS S., 1994, «Les armes d'Alésia», in: *Vercingétorix et Alésia*, Catalogue de l'exposition, Musée des Antiquités nationales (Saint-Germain-en-Laye), Paris, éd. de la R.M.N., p. 270-287, ill.
- TALFUMIÈRE B., 1937, «Fouille du Mont Afrique», *Mém. de la C.A.C.O.*, t. 21, p. 25-28, ill.
- THÉVENOT É., 1969, *Les voies romaines de la cité des Éduens*, Bruxelles, Latomus, 338 p. (*Coll. Latomus*, 98).
- VAN ENDERT D., 1991, «Die Bronzefunde aus dem oppidum von Manching», in: *Die Ausgrabungen in Manching*, 13, Stuttgart, p. 30-34, Taf. 7-8.